

Étude nationale

du repreneuriat et des
transferts d'entreprise
au Québec, 2015-2022

Le rapport détaillé
2^e édition

Observatoire
du repreneuriat

 Repreneuriat
Québec

Juin 2025

Marc Duhamel, Ph.D.
Directeur scientifique
Observatoire du repreneuriat
Repreneuriat Québec

Institut de recherche sur les PME
Université du Québec à Trois-Rivières

Juin 2025

Les opinions exprimées dans cette étude sont celles de l'auteur et elles n'engagent que lui. Elles ne correspondent pas nécessairement à celles de Repreneuriat Québec, du Gouvernement du Québec ou de Statistique Canada. Dans ce document, l'utilisation du genre masculin est utilisée comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte et n'a aucune intention discriminatoire.



Préfaces

Mot du président- directeur général

Repreneuriat Québec

J'ai le plaisir de vous présenter la mise à jour de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec, qui vient enrichir notre compréhension du repreneuriat dans l'ensemble du Québec. Avec près de 9 500 transferts anticipés d'ici la fin de l'année 2025, il est plus que jamais essentiel de nourrir nos réflexions et nos décisions avec des données rigoureuses et représentatives du terrain.

Cette étude est dirigée par Marc Duhamel, directeur scientifique de l'Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec (ORTEQ) et professeur agrégé au département de finance et économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Elle témoigne de notre volonté commune de mieux comprendre les défis auxquels font face nos entrepreneurs, afin de les soutenir de manière adaptée.

Les données recueillies permettront à Repreneuriat Québec et à ses partenaires de renforcer l'accompagnement offert aux cédants et aux repreneurs. Elles serviront également à mieux évaluer l'impact des transferts sur l'économie québécoise, notamment en ce qui concerne la vitalité des régions, le maintien des emplois et la transmission des savoirs entrepreneuriaux dans nos communautés.

Je tiens à remercier chaleureusement le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec (MEIE) pour son soutien constant dans cette démarche. Un grand merci également au partenaire-fondateur de l'ORTEQ, Mouvement Desjardins et l'Institut de recherche sur les PME (INRPME).

Nous espérons que les constats et recommandations présentés dans cette mise à jour nourriront des discussions constructives et guideront les décisions de celles et ceux qui, comme nous, œuvrent, s'engagent à faire rayonner l'économie québécoise.

Bonne lecture!



Alexandre Ollive



Mot du ministre délégué à l'Économie

Mieux relever le défi du repreneuriat

Au cours des prochaines années, partout au Québec, plusieurs milliers d'entreprises changeront de main. Le repreneuriat constitue un outil stratégique essentiel à leur croissance et à leur pérennité, particulièrement dans les régions. C'est pourquoi notre gouvernement entend accompagner davantage les PME tout au long de leur processus de transfert et de reprise, avec la collaboration de l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Pour augmenter les chances de succès des cédants et des repreneurs, on doit connaître leurs enjeux et leurs réalités. La mise à jour de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec contribue à cet objectif en dévoilant de nouvelles données clés, notamment sur les retombées économiques des entreprises transférées.

Je remercie l'équipe du Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) ainsi que Marc Duhamel, directeur scientifique de l'Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec (ORTEQ), pour leur importante participation à ce portrait économique à jour du repreneuriat au Québec.

Assurer la relève des PME et veiller à ce qu'elles demeurent de propriété québécoise constituent un défi collectif. Cette étude nous aidera à soutenir leur développement dans toutes les régions et à mieux planifier la réussite de leurs transferts et de leurs reprises.

Le ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval.



Christopher Skeete



Mot du premier vice-président

Services aux entreprises Mouvement Desjardins

Le repreneuriat est aujourd'hui au cœur des conversations économiques au Québec, et avec raison. Alors que des milliers d'entreprises approchent un moment charnière de leur existence, la question de leur relève devient une priorité collective.

Chez Desjardins, nous croyons fermement que la pérennité de notre tissu entrepreneurial repose sur une relève forte, bien accompagnée et bien financée. C'est pourquoi nous faisons du repreneuriat une priorité. Derrière chaque transfert réussi, il y a une histoire de confiance, d'accompagnement et de vision partagée.

Le repreneuriat n'est pas seulement une transaction économique : c'est un acte de continuité, de transmission de savoir-faire et de vitalité régionale. Il est un levier essentiel pour assurer la croissance durable de notre économie.

La deuxième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise nous offre un éclairage précieux sur cette réalité. Elle met en évidence la solidité des entreprises transférées, leur contribution majeure à l'économie québécoise et les obstacles encore trop nombreux qui freinent la concrétisation des intentions de transfert.

Elle nous rappelle aussi que ces transitions sont bien plus que des changements de propriétaires. Ce sont des moments porteurs d'enjeux économiques, humains et sociaux.



Jean-Yves Bourgeois



Elles préservent des emplois, maintiennent des savoir-faire, et surtout, elles ouvrent la voie à l'innovation et à la prospérité.

C'est pourquoi Desjardins est fier de s'associer à cette démarche et de contribuer activement à l'accompagnement de la relève entrepreneuriale.

Cette étude est bien plus qu'un état des lieux : c'est un appel à l'action. Elle nous invite à reconnaître le repreneuriat comme un levier stratégique pour le développement économique du Québec. Ensemble, faisons en sorte que chaque entreprise qui mérite de perdurer trouve un repreneur prêt à en écrire le prochain chapitre.

Mot de la présidente et directrice générale

Fédération des chambre de commerce du Québec

Repreneuriat et entrepreneuriat, même combat !

Le Québec Inc. fait face à une transition démographique majeure, alors que plusieurs dirigeants d'entreprises approchent la retraite. Bien que la relève soit disponible, des défis importants demeurent pour la planification et le financement des transferts, ainsi que le maillage entre cédants et repreneurs.

En parallèle, même si le Québec performe bien à l'échelle internationale en matière d'entrepreneuriat, cette seconde édition de l'Étude nationale montre que le rythme de démarrage de nouvelles entreprises est inférieur aux intentions de transferts.

Ainsi, faute de repreneurs et de transferts réussis, c'est non seulement d'une génération d'entrepreneurs dont nous risquons de nous priver, mais aussi d'entreprises souvent bien implantées dans leur localité qui ne pourront poursuivre leurs activités. C'est le dynamisme de notre économie régionale qui est en jeu.

Notre capacité à stimuler le repreneuriat et l'entrepreneuriat au Québec demeurent de grands défis. L'écosystème d'affaires et les pouvoirs publics devront être créatifs. De nouveaux outils financiers devront être considérés, dont un soutien accru aux solutions de transferts internes comme le rachat par les cadres ou les employés. Il faudra aussi effectuer une meilleure sensibilisation auprès des bassins de repreneurs sous-représentés, dont les femmes et les Premières nations. Voilà quelques solutions à notre portée.

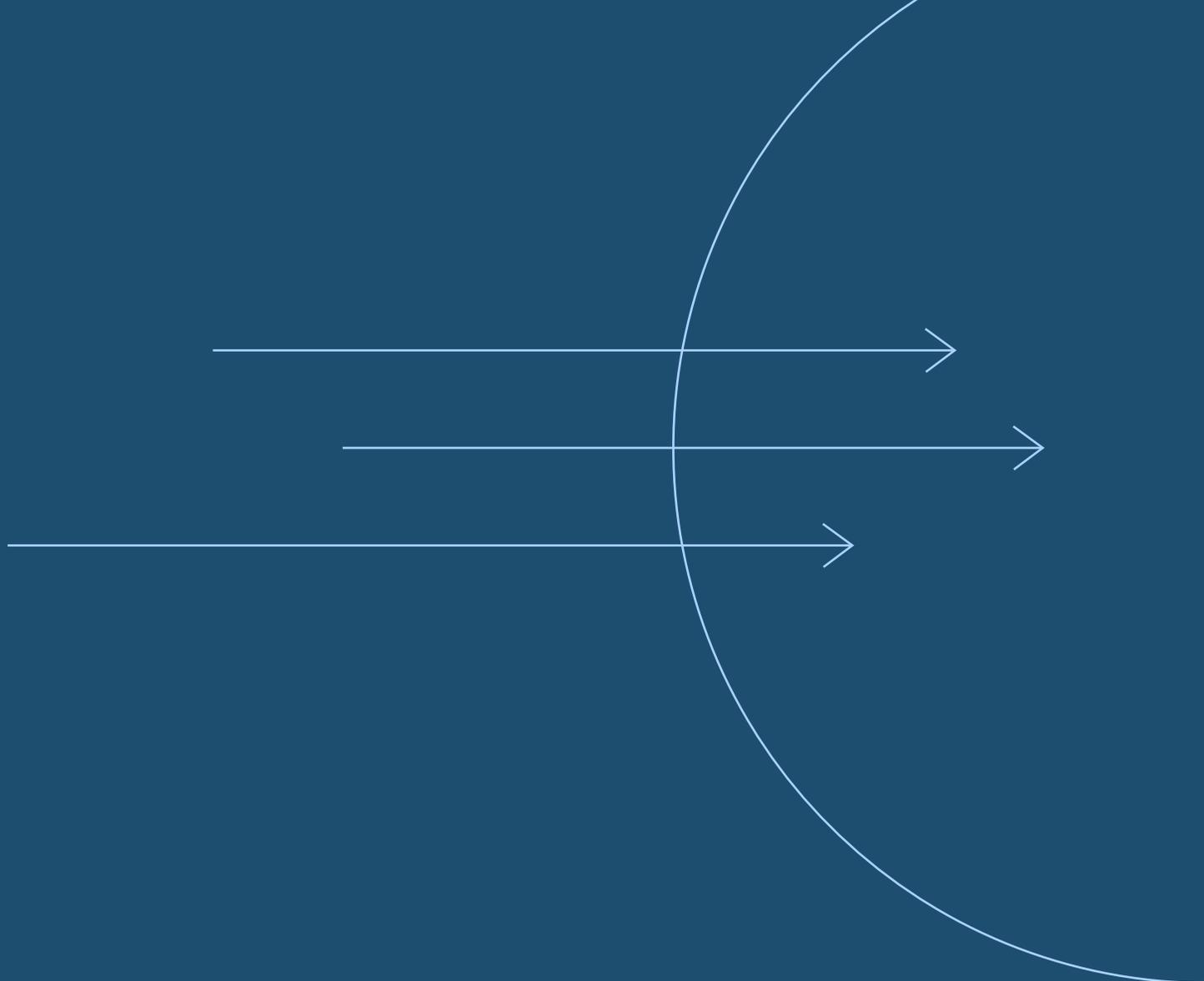


Véronique Proulx



Table des matières

Préfaces	III
Sommaire exécutif	IX
1. Introduction	1
2. Méthodologie	3
Définition	3
Conception	4
Les données administratives des entreprises	5
Identification d'un transfert d'entreprise	5
Analyse descriptive	7
3. Les transferts d'entreprise au Québec, 2015-2022	9
3.1. La taille de l'entreprise	10
3.2. L'industrie de l'entreprise	11
3.3. Les régions administratives	13
3.4. Le profil sociodémographique des repreneurs	15
3.5. Les retombées économiques et financières	17
4. Le taux de survie des transferts d'entreprise	18
5. Prévisions volumétriques pour 2023-2025	21
6. Les enjeux	22
7. Conclusion	25
À propos de l'auteur	26
Remerciements	27
Collaborateurs	27
Partenaires	27

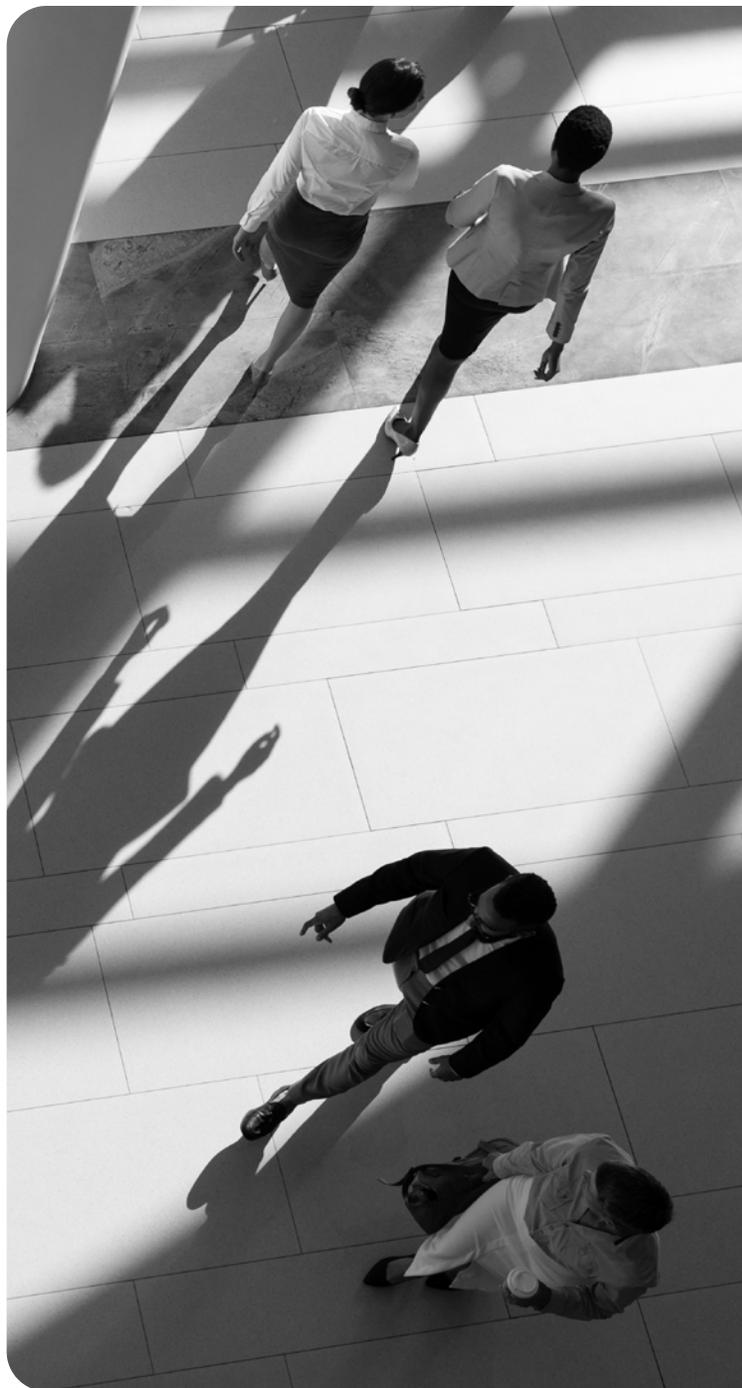


Sommaire exécutif

L'*Observatoire du repreneuriat* a été créé par le *Repreneuriat Québec* en mars 2023. Sa mission est de mesurer l'importance des transferts d'entreprise au Québec, d'en analyser les causes et les retombées afin d'informer les acteurs de développement économique, les décideurs et les chercheurs et analystes des tendances du marché.

L'intérêt voué au repreneuriat depuis la publication de la première *Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise* ne cesse de croître. Les références à ses résultats sont plus fréquentes et elles confirment l'intérêt des acteurs de l'écosystème pour des données fiables et probantes. Dans plusieurs cas, le portrait est venu appuyer des décisions concernant le soutien à apporter au repreneuriat. Certains acteurs ont même alloué *stratégiquement* plus de ressources dédiées au repreneuriat. De toute évidence, l'Étude nationale a permis d'éclairer le débat public sur le repreneuriat et la pérennité des entreprises au Québec.

L'objectif de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise est de brosser un portrait détaillé des tendances du repreneuriat et des transferts au Québec. En plus d'étendre l'analyse des tendances à la période 2015-2022, cette deuxième édition va plus loin en présentant des statistiques supplémentaires concernant le taux de survie des transferts au Québec sur un horizon de sept (7) ans. Ces nouveaux indicateurs permettront aux intervenants qui accompagnent les cédants et les repreneurs au Québec d'évaluer l'efficacité de leurs actions pour la pérennité des entreprises.



Faits saillants

- 1 Le taux de transfert d'entreprise au Québec atteint 4,8 % en 2022, soit le plus élevé depuis 2015. Il équivaut au transfert de 9 365 petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés au Québec, une augmentation de 11,8 % par rapport à 2021.
- 2 L'étude confirme une augmentation proportionnellement plus importante des transferts que des démarrages d'entreprise au Québec depuis la pandémie. À titre comparatif, le nombre de nouvelles entreprises actives avec employés était en hausse de 0,7 % au Québec en 2022 par rapport à 2021, alors que le nombre de transferts d'entreprise augmentait de 11,8 % au cours de la même période.
- 3 L'étude confirme également la résilience et la robustesse des entreprises transférées relativement aux entreprises naissantes au Québec. Le taux de survie des entreprises de la cohorte de 2015 qui ont été transférées est de 98 % après un an, de 89 % après trois ans, de 80 % après cinq ans. En comparaison, le taux de survie des PME naissantes de la même cohorte est de 89 % après un an, de 68 % après trois ans et de 57 % après cinq ans.
- 4 L'étude suggère que les ressources dédiées à l'accompagnement des cédants et des repreneurs peuvent contribuer à la pérennité des PME au Québec. Par exemple, les données internes rendues publiques par le Repreneuriat Québec montrent que les entreprises accompagnées par la méthode CTEQ ont un taux de survie sur cinq (5) ans de 87,5 %. Puisque ce taux de survie est supérieur à 80,0 %, cela suggère que l'accompagnement peut favoriser la survie des entreprises.
- 5 L'étude signale également que les transferts touchent les joyaux du patrimoine entrepreneurial québécois. En 2022, ils ont préservé, au Québec, plus de 144 000 emplois dans 9 365 entreprises dont la valeur des actifs totalisait 37 G\$. Bien que la productivité moyenne de ces entreprises ait fléchi légèrement par rapport à 2021 (- 1 %), elles ont généré des revenus de plus de 43 G\$ en 2022.
- 6 Parallèlement, l'importance du segment d'entreprises de 20 à 99 employés pour le repreneuriat se confirme au Québec. On y a assisté à 1 495 transferts d'entreprise en 2022, soit une augmentation de 18,2 % par rapport à 2021. Bien que près de 82 % des transferts impliquaient alors des entreprises de 1 à 19 employés au Québec, le taux de transfert de celles de 20 à 99 employés (8,7 %) était supérieur à celles de 1 à 4 employés (3,3 %) et à celles de 5 à 19 employés (6,9 %).
- 7 On constate en même temps une augmentation généralisée des transferts d'entreprise dans toutes les industries en 2022. Dans le secteur manufacturier, le taux de transfert d'entreprise a progressé de 1,0 point de pourcentage pour atteindre 7,1 % en 2022 pour dépasser de 0,6 % celui des services d'hébergement et de restauration. Les plus fortes augmentations s'observent dans l'industrie des services professionnels, techniques et scientifiques (+ 19,6 %), manufacturière (+ 17,5 %) et du transport et entreposage (+ 14,9 %).
- 8 L'étude révèle d'importants écarts régionaux en 2022. Même si on observe une croissance de plus de 10 % du nombre de transferts d'entreprise dans la majorité des régions administratives au Québec, ils étaient cependant en baisse en Mauricie (- 5,0 %), en Chaudière-Appalaches (- 9,5 %) et au Saguenay-Lac-St-Jean (- 13,0 %). Globalement, la région administrative qui montre le taux de transfert de plus élevé au Québec est celle de l'Abitibi-Témiscamingue avec un taux de 6,1 %, suivie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,7 %), du Centre-du-Québec et de la Côte-Nord (*ex aequo* à 5,6 %) puis de l'Estrie (5,4 %). Leur taux dépasse ceux des régions métropolitaines de Montréal (4,8 %) et de la Capitale-Nationale (5,0 %).

9 L'étude montre également que le profil démographique des repreneurs est demeuré relativement stable en 2022. Les repreneurs de 29 ans et moins demeurent largement minoritaires (6,1 %) en 2022, tout comme les immigrants (14,4 %) et les femmes (26,4 %). La proportion des repreneurs de 55 ans et plus en 2022 atteint 34,9 % en 2022, une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2021.

10 Finalement, si la tendance observée entre 2015 et 2022 se maintient, on peut s'attendre à 9 750 transferts d'entreprise au Québec en 2025 et à un peu plus de 30 000 transferts au cours des trois prochaines années. Ces prévisions pour 2025 demeurent tout de même inférieures aux 12 000 entreprises qui déclarent avoir l'intention de vendre ou de transférer l'entreprise au cours des douze (12) prochains mois en 2025. Un écart qui se creuse entre les intentions et les transferts d'entreprise suggère que le taux de défaillance des intentions serait en hausse au Québec.

Pour conclure, cette deuxième édition montre qu'un clivage entre la productivité du repreneuriat et l'entrepreneuriat semblait prendre forme au Québec en 2022, et ce même pour les entreprises de 1 à 4 employés. Alors que les naissances de micros entreprises stagnaient au Québec en 2022 par rapport à 2021, les transferts de telles entreprises augmentaient de 6,0 % au cours de la même période.

Les événements des derniers mois ont ébranlé plusieurs entrepreneurs et repreneurs au Québec. Non seulement ces événements auront des impacts conjoncturels sur l'économie québécoise, mais ils pourraient également avoir des impacts structurels sur le fonctionnement des marchés, incluant celui des transferts d'entreprise au Québec. Bien que les tendances exposées dans cette étude montrent la vitalité des activités de transfert d'entreprise jusqu'en 2022, le portrait pour 2025 pourrait être très différent de celui qui règne en ce moment.

À ce stade-ci, il est impossible de prévoir comment une telle situation, inimaginable il y a quelques mois à peine, viendra influencer le repreneuriat au Québec. Il devient alors crucial de continuer à surveiller attentivement l'évolution des tendances du marché des transferts d'entreprise au cours des prochains trimestres et des prochaines années pour que les acteurs puissent mieux soutenir une transition robuste et compétitive des PME québécoises sur les marchés canadiens et mondiaux.



Introduction

La mission de l'*Observatoire du repreneuriat* est de mesurer l'importance des transferts d'entreprise au Québec, d'en analyser les causes et les retombées et d'en informer les acteurs du développement économique, ses décideurs et analystes des tendances du marché afin de soutenir le repreneuriat et favoriser la pérennité des entreprises au Québec. À cette fin, la première édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise brossait un portrait détaillé des tendances du marché des transferts d'entreprise au Québec.¹

À en juger depuis par l'envergure de l'intérêt public pour le repreneuriat, ainsi que des nombreuses références aux résultats de l'étude et de ses impacts palpables sur les décisions des acteurs des écosystèmes entrepreneuriaux au Québec (et ailleurs au Canada), il semble évident que l'Étude nationale a permis à plusieurs acteurs du repreneuriat de prendre connaissance de l'ampleur du soutien à apporter aux transferts d'entreprise.

Indirectement, cet intérêt confirme également le pouvoir des données pour éclairer le débat public sur le repreneuriat. Mais comme le veut l'adage, une seule étude ne résoudra pas un problème majeur, et encore moins un ensemble de petits problèmes dispersés sur un territoire aussi vaste que celui du Québec. Ainsi, cette mise à jour prend le relais là où s'arrêtaient la première édition de l'Étude nationale.

On se rappellera que la vigueur de l'économie québécoise n'avait cessé de surprendre en 2021. Elle connaissait l'un des taux de croissance les plus élevés parmi les économies du G7. Les perspectives en 2022 apparaissaient remarquables par rapport à ce qui se présentait dans le reste du Canada. Au début de 2022, le Québec était la seule province canadienne avec moins de chômeurs que de postes vacants. De janvier à décembre 2022, le taux de chômage allait passer de 5,0 % à 4,1 % au Québec, alors qu'il régressait de 6,4 % à 5,0 % au Canada.²

Cette effervescence de l'économie québécoise était soutenue par de bas taux d'intérêt et par les effets des programmes gouvernementaux de soutien mis en place pendant la pandémie, et qui se prolongeaient. La vigueur de l'économie allait entraîner à la hausse l'indice des prix à la consommation qui allait atteindre 8,0 % (en variation annuelle) en juin 2022 au Québec, un sommet depuis 1991.³ Cette flambée de l'inflation allait forcer la Banque du Canada à hausser rapidement le taux directeur, provoquant ainsi une augmentation du taux de rendement des obligations du Gouvernement du Canada sur 10 ans, et du coût des investissements en capital de croissance, de 1,42 % au 31 décembre 2021 à 3,3 % au 30 décembre 2022.

Toute cette effervescence allait coïncider avec la première vague des intentions de transfert d'entreprise au Québec en 2022. Le taux moyen des intentions de transfert d'entreprise au cours des douze (12) prochains mois allait atteindre 6,7 %, un sommet pour le Québec en 2022 depuis que l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises* (ECSE) de Statistique Canada compile cette statistique. Un tel taux représente environ 18 000 cédants à la recherche de repreneurs, de conseils, de formation, d'accompagnement et de services financiers, comptables et juridiques à travers le Québec.

Comment allait se traduire cette vague des intentions de transfert d'entreprise sur le marché en 2022 ? Comme nous le verrons plus tard, le taux de transfert au Québec allait atteindre 4,8 % en 2022, le plus élevé depuis 2015. Cela impliquait un taux de défaillance des intentions de passage à l'action au cours des 12 prochains mois de 2022 de l'ordre de 28 % pour le Québec en 2022.

1 Voir Duhamel, M. (2024). *Étude nationale du repreneuriat. Les transferts d'entreprise au Québec, 2015-2021 : le rapport détaillé*. Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal, QC.

2 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4088 [Consulté le 19 mars 2025].

3 Institut de la statistique du Québec. Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées (2002=100) <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3877> [Consulté le 19 mars 2025]

Bien qu'inférieur aux intentions déclarées, on a assisté au transfert de la propriété et du leadership de 9 365 petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés au Québec en 2022, une augmentation de 11,8 % par rapport à 2021. À titre comparatif, malgré l'effervescence de l'économie québécoise en 2022, la croissance du nombre de naissances d'entreprises actives avec employés n'était que de 0,7 % au Québec par rapport à 2021. Cette augmentation relativement plus importante des transferts que des démarrages en période de forte croissance économique illustre bien le clivage des opportunités de croissance de la productivité des entreprises entre le repreneuriat et l'entrepreneuriat qui semble prendre forme au Québec depuis la pandémie de la COVID-19.

L'étude montre également que les transferts touchent principalement les joyaux économiques du patrimoine entrepreneurial québécois. En 2022, le revenu annuel moyen d'une PME changeant de propriétaire-dirigeant primaire était de 4,6 millions \$ et la valeur de ses actifs avoisinait 4 millions \$. Globalement, les transferts d'entreprise ont préservé plus de 144 000 emplois de 9 365 PME à travers le Québec. Les retombées économiques et financières de ces transferts représentent plus 43 G\$ de revenus et 37 G\$ d'actifs au Québec. Bien que substantielles, ces retombées directes négligent cependant l'empreinte communautaire qu'ont les transferts dans leurs régions.

Cette deuxième édition de l'Étude nationale confirme la robustesse et la résilience des entreprises transférées. Le taux de survie des entreprises de la cohorte de 2015 qui ont changé de propriétaire-dirigeant primaire est de 98 % après un an, de 89 % après trois ans, de 80 % après cinq ans. En comparaison, le taux de survie des PME naissantes de la même cohorte est de 89 % après un an, de 68 % après trois ans et de 57 % après cinq ans.

Ceci dit, on montre que les transferts d'entreprise comportent tout de même certains risques. Le taux de survie des PME qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire est légèrement plus élevé à 99 % après un an, 93 % après trois ans et 85 % après cinq ans. Ces données suggèrent que le repreneuriat pourra s'avérer un outil de transition et de transformation pour de nombreuses PME aux prises avec l'incertitude des coups et contrecoups de la politique commerciale américaine.

Bien qu'il soit désormais impossible de prévoir comment une telle situation, inimaginable il y a quelques semaines à peine, viendra influencer les transferts d'entreprise au Québec, on aurait pu s'attendre à 9 750 transferts au Québec en 2025 et à un peu plus de 30 000 au cours des trois prochaines années en temps normal. De fait, l'analyse des tendances suggère une légère accélération des transferts d'entreprise en 2022 par rapport à la tendance de 2015-2021.

Il faudra malheureusement patienter et surveiller attentivement l'évolution des intentions de transfert au cours des prochains mois et des prochaines années pour mesurer et comprendre l'ampleur des impacts de la situation actuelle sur le marché des transferts d'entreprise au Québec.

Finalement, cette mise à jour se penche également sur les tendances dans les différentes régions administratives et les différents secteurs industriels, où on remarque une hausse d'un (1) point de pourcentage du taux de transfert des entreprises manufacturières depuis 2021. On présente également un profil sociodémographique des repreneurs relativement stable en 2022, où les 55 ans et plus ont gagné du terrain sur les repreneurs de 30 à 54 ans.

Cette deuxième édition se présente comme suit.

La prochaine section présente la méthodologie développée en collaboration avec Statistique Canada pour identifier un transfert d'entreprise ainsi que les principales sources utilisées de données administratives de l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises (EFC-E). Par la suite, on présente un portrait détaillé de l'évolution des taux de transfert d'entreprise au Québec au cours de la période de 2015-2022 avec une estimation des retombées économiques et financières du repreneuriat en 2022. Puis, l'étude se poursuit avec une analyse du taux de survie des transferts au Québec et la présentation des prévisions volumétriques triennales (2023-2025). Avant de conclure, l'étude discute des enjeux pour 2025 qui suggèrent l'existence d'obstacles aux transferts d'entreprises productives dans plusieurs régions du Québec.

Méthodologie

Le principal objectif de cette étude est de mesurer l'occurrence de transfert d'entreprise au Québec. Un autre objectif, tout aussi important, est de broser un portrait suffisamment détaillé des tendances pour permettre une prise de décisions éclairées par les acteurs des différents écosystèmes entrepreneuriaux concernant le soutien à apporter aux transferts à travers le Québec.

Ces deux objectifs soulèvent naturellement des questions méthodologiques importantes, dont la définition de ce qu'est un transfert d'entreprise et des sources d'information qui peuvent être utilisées pour les mesurer aux niveaux régional et industriel, tout en tenant compte de la taille des entreprises au Québec.

Définition

Selon Deschamps (2021), un transfert d'entreprise correspond à un « transfert de la *propriété et du leadership* d'un ou plusieurs propriétaires-gestionnaires sortants à un ou plusieurs propriétaires-gestionnaires entrants » (accentuation ajoutée, traduction libre).

Contrairement à une simple transaction touchant la vente et l'acquisition d'actifs d'une entreprise par une autre, l'identification d'un transfert d'entreprise nécessite l'observation de deux critères. Premièrement, la principale caractéristique d'un transfert d'entreprise, selon cette définition, est le transfert de la propriété du capital-action d'un propriétaire à un autre. Deuxièmement, ce transfert du capital-action doit également impliquer un transfert de leadership dans la gouvernance, la gestion ou la direction des opérations de l'entreprise.

Cette définition implique que le retrait de celle ou de celui qui cède la propriété de l'entreprise (le cédant) soit suffisamment important pour que celle ou celui qui en acquiert la propriété (le repreneur) acquiert également le leadership de l'entreprise. Ainsi, ce qui distingue le transfert d'entreprise d'autres changements apportés aux activités, à la propriété ou au leadership d'une entreprise est que le transfert du capital-action de l'entreprise doit être suffisamment important pour qu'on observe un changement à l'identité du *propriétaire-dirigeant primaire* de l'entreprise, un concept qui est précisé ci-dessous.

Évidemment, cette définition omet d'autres caractéristiques souvent associées à un transfert d'entreprise, tel qu'un changement de mission ou d'orientation stratégique. Elle néglige également plusieurs attributs secondaires associés à un transfert d'entreprise comme le lien de dépendance entre le cédant et le repreneur dans le cas d'un transfert familial ou intergénérationnel (qu'il soit progressif ou immédiat), le lien d'emploi entre le repreneur et l'entreprise dans le cas d'un transfert managérial, ou l'absence de tout lien entre le repreneur, le cédant et l'entreprise dans le cas d'un transfert externe (ou entrepreneurial).⁴ Puisque ces caractéristiques nécessitent la création de nouvelles bases de données longitudinales, il sera intéressant de les développer dans une prochaine édition de l'Étude.

4 À ces principaux types de transfert d'entreprise s'ajoute les transferts mixtes (ou hybrides) qui combinent au moins deux types de nouveaux propriétaires-dirigeants d'entreprises (par ex., employé et externe ou familial et externe).

Conception de la méthodologie

Les objectifs soulèvent également deux observations quant à la conception de la méthodologie de l'Étude nationale.

Premièrement, plusieurs études montrent que les sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise sont non négligeables. Mais contrairement aux études qui utilisent l'entrepreneur ou le fondateur comme unité d'observation pour identifier un transfert d'entreprise (en pourcentage de la population adulte ou d'entrepreneurs), l'entreprise est ici la principale unité statistique d'observation. Ce choix s'explique par le fait que la pérennité d'entreprises productives constitue l'une des préoccupations majeures des décideurs publics. Par conséquent, il est important de comprendre que la méthodologie vise principalement à mesurer un taux de transfert parmi la population cible des entreprises. L'un des principaux avantages de cette approche est qu'elle permettra de comparer les taux de transfert d'entreprise avec les taux annualisés des intentions de transfert provenant d'autres enquêtes auprès des entreprises. Elle permettra d'estimer le taux de risque des intentions de transfert au Québec et de mieux comprendre les barrières organisationnelles, institutionnelles ou structurelles aux transferts.

Deuxièmement, bien qu'il soit fréquent de procéder par sondage pour obtenir une estimation fiable et représentative d'un taux d'activité économique lorsque la population d'entreprises est homogène sur un territoire donné, cette approche s'avère fréquemment trop onéreuse lorsque l'objectif est d'obtenir cette estimation pour des sous-populations hétérogènes, et donc moins nombreuses. Puisque le suréchantillonnage de ces populations en retenant les critères de taille, de région ou de type d'industrie est onéreux au Québec, cela aurait pour conséquence de réduire la fréquence ou la portée d'une telle enquête.

Considérant les deux objectifs de l'Étude nationale, il est donc préférable d'utiliser des sources existantes de données sur les propriétaires d'entreprise couplées aux registres administratifs pour mesurer l'occurrence des transferts au Québec, plutôt que de procéder par un instrument de sondage auprès de la population des entreprises.



Une méthodologie fondée sur les données administratives des entreprises⁵

Les données utilisées dans cette étude proviennent de *l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises* (EFC-E) de Statistique Canada.⁶ L'EFC-E est une infrastructure de diverses bases de données des entreprises canadiennes, de sources administratives ou d'enquêtes et des recensements qui sont couplées au Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada. Dans cette étude, les bases de données couplées avec le RE incluent les fichiers *Base de données T1 améliorée du propriétaire primaire* de l'entreprise (ou BDA), les fichiers du recensement de la population et la base de données longitudinales sur l'immigration.

Par souci de cohérence avec les enquêtes sur les intentions de transfert d'entreprise représentatives des PME productives au Québec, l'univers des entreprises de l'Étude nationale se conforme à celle de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME). Par conséquent, les entreprises qui ne répondent pas aux critères suivants sont exclues de la population de cette étude :

- Entreprise avec 0 employé ou plus de 500 employés;
- Entreprise dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 30 000 \$;
- Entreprises à but non lucratif;
- Entreprises des secteurs industriels exclus de l'EFCPME de 2020.⁷

Cet environnement est utilisé pour développer une base de données longitudinales des entreprises où on observe un changement de l'identité du propriétaire primaire entre deux périodes consécutives à partir d'informations déclarées des parts de capital-action détenu par les actionnaires et de leurs titres ou fonctions dans l'entreprise.⁸

Par entreprise, on entend ici la plus petite combinaison d'unités juridiques correspondant à une unité organisationnelle de production de biens et de services, et bénéficiant d'un certain degré d'autonomie décisionnelle, notamment concernant l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise mène une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Une entreprise peut être constituée d'une seule entité juridique et mener une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. L'unité statistique utilisée dans cette étude se distingue donc d'un établissement qui est parfois utilisé dans certaines enquêtes ou bases de données comme unité statistique de l'entreprise.⁹

Identification d'un transfert d'entreprise

Pour identifier un changement dans la propriété d'une entreprise, un numéro d'identification du *propriétaire primaire* d'une entreprise doit être couplé à celui d'une entreprise active et comparé entre deux périodes consécutives.

L'identification du propriétaire primaire de l'entreprise est basée sur le numéro d'assurance sociale (NAS) du propriétaire ou du dirigeant principal de l'entreprise à partir de critères établis par Statistique Canada. Ces critères se traduisent techniquement par une procédure lexicographique identifiant l'individu détenant le pourcentage le plus élevé du capital-action détenu par chaque propriétaire, et du titre ou de la fonction de l'individu dans l'entreprise en cas d'égalité.

5 Avec la contribution de Shannon Jarvis, Sylvain Ouellet et Grant Yake de Statistique Canada.

6 Pour plus d'informations, consultez la page de *l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises* (EFC-E) de Statistique Canada.

7 Les codes SCIAN des secteurs industriels exclus sont : 22, 52, 55, 61, 91, 5321, 5324, 6214, 6215, 6219, 6221, 6222, 6223, 6242, 814110.

8 Il est possible d'étendre la période de comparaison à plus d'une année dans les cas où un propriétaire n'est pas identifié au cours de la période précédente. Une analyse préliminaire suggère qu'une telle approche aurait un impact négligeable sur les taux de transferts d'entreprise de la population cible retenue.

9 Pour les définitions officielles des différentes unités statistiques des entreprises au Canada, voir <https://www.statcan.gc.ca/fr/concepts/unites>.

L'approche opérationnelle classe d'abord le propriétaire ou dirigeant principal à l'aide du fichier complet du recensement BDA du propriétaire, puis filtre les observations qui ne répondent pas aux critères d'emploi, de revenu, de SCIAN et d'organisme sans but lucratif de la population cible des petites et moyennes entreprises. Avec cette approche, il est impératif de catégoriser les changements de propriétaire à l'aide du fichier complet du recensement BDA du propriétaire primaire *avant* de filtrer toute observation, car la catégorisation nécessite des informations de l'entreprise à la période précédente.

Bien que cette approche ait un effet négligeable sur la mesure des taux et de la croissance des transferts d'entreprise observées au Québec, elle mène à un décompte plus sélectif de celui utilisé dans la première édition de l'Étude nationale, car elle tient compte des critères d'inclusion sur les deux périodes contiguës.¹⁰

La construction de la base de données commence donc par catégoriser les changements de propriétaire ou de dirigeant principal canadien dans les fichiers BDA en utilisant les variables du recensement et de la base de données longitudinales sur l'immigration. Puis, pour catégoriser les différents types de changements de la propriété d'entreprise d'une période donnée, les renseignements sur le propriétaire ou dirigeant principal de la période de référence précédente sont nécessaires.¹¹

Une entreprise peut être absente du fichier BDA au cours d'une année donnée pour diverses raisons, entre autres parce qu'un propriétaire ou un gestionnaire canadien principal n'a pas pu être identifié, ou qu'un propriétaire ou un gestionnaire n'a pas de NAS valide ou que l'entreprise est inactive. Si un propriétaire primaire n'a pas été identifié à la fois au cours de l'année de référence en cours et de l'année de référence précédente, le changement de propriétaire-dirigeant primaire est indéterminé et l'observation est exclue de l'étude.

Cette méthodologie identifie quatre catégories de changements de propriétaire-dirigeant primaire d'une entreprise entre deux périodes de référence :

→ **Changement de propriétaire-dirigeant primaire** :

Le NAS du propriétaire-dirigeant primaire au cours de l'année de référence en cours diffère du NAS du propriétaire-dirigeant primaire de l'année de référence précédente. Cette catégorie repose sur un transfert d'entreprise selon la définition d'un tel transfert, car elle nécessite l'observation d'un changement suffisamment important concernant l'individu qui détient la part la plus élevée du capital-action de l'entreprise ainsi que du titre ou de la fonction de cet individu dans l'entreprise en cas d'égalité.

→ **Même propriétaire-dirigeant primaire** :

Le NAS du propriétaire-dirigeant primaire au cours de l'année de référence en cours correspond au NAS du propriétaire-dirigeant primaire de l'année de référence précédente, peu importe les changements dans la part du capital-action du propriétaire-dirigeant primaire. Selon cette approche, cette entreprise active est considérée comme conservant le même propriétaire-dirigeant primaire même si ce dernier est minoritaire ou si sa part de capital-action a changé.

→ **Nouveau propriétaire-dirigeant primaire** :

Un propriétaire-dirigeant primaire a été identifié au cours de l'année de référence en cours, mais un propriétaire-dirigeant primaire n'a pas pu l'être au cours de l'année de référence précédente parce qu'il manquait dans le fichier du recensement BDA du propriétaire. Cette catégorie comprend à la fois les occurrences de création de nouvelles entreprises (entreprises ayant un nouveau numéro d'entreprise) ou les entreprises existantes qui répondent aux critères de la population cible pendant la période de référence.

¹⁰ Le filtrage des données avant la catégorisation mène à des classifications incorrectes de « nouvelle propriété principale » ou de « propriété principale manquante » lorsque les observations pour la période de référence précédente ou actuelle sont supprimées. Cette approche plus sélective d'un point de vue de la population cible de PME correspond à la version II de la première édition de l'étude nationale (voir le Tableau 3, p. 45 de la première édition de l'étude nationale). Bien que cette approche influence le dénombrement des transferts d'entreprise, elle a un effet négligeable sur les taux de transferts d'entreprise au Québec. Pour plus de détails incluant une discussion des limites de l'approche méthodologique, le lecteur peut consulter l'annexe méthodologique à partir de la page 37 de la première édition de l'Étude nationale.

¹¹ Puisque l'année initiale des données utilisées dans cette étude est 2014, les changements de propriétaire ou dirigeant principal ne peuvent être catégorisés pour cette année spécifique.

→ **Propriétaire-dirigeant primaire manquant :**

Un propriétaire-dirigeant primaire n'a pas été identifié au cours de l'année de référence en cours parce qu'il est absent du fichier BDA, mais un propriétaire ou un gestionnaire primaire, lui, a été identifié au cours de l'année de référence précédente.

Dans les années où une entreprise est classée comme ayant un propriétaire-dirigeant primaire manquant, les données sont imputées à l'aide de la valeur de l'année précédente. Les caractéristiques sociodémographiques du propriétaire-dirigeant primaire (âge, sexe et statut d'immigrant) sont imputées chaque année à partir du NAS du propriétaire-dirigeant primaire. Puisque le NAS du propriétaire-dirigeant primaire ou de son conjoint est fourni dans le fichier BDA, un changement de propriétaire-dirigeant primaire vers le conjoint déclaré est validé si le NAS du propriétaire-dirigeant primaire dans l'année de référence en cours correspond au NAS du conjoint de l'année de référence précédente.



Analyse descriptive

Pour comprendre le portrait du repreneuriat au Québec, il est important de comprendre l'environnement des données de l'entrepreneuriat et des entreprises au Québec et au Canada. En plus de l'effet de la conjoncture économique et des transferts d'entreprise qui permettent à des entreprises établies de demeurer actives, le décompte de la population des entreprises actives avec employés au Québec est influencé par la dynamique schumpétérienne des naissances et des décès d'entreprises actives.

Selon la base de données des indicateurs de l'entrepreneuriat de Statistique Canada de novembre 2024, on dénombre en 2022, au Québec, 240 350 entreprises actives avec un employé ou plus, en excluant les entreprises de l'administration publique (secteur SCIAN 91), de l'agriculture, de la foresterie, de pêche et chasse (secteur SCIAN 11), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et extraction du pétrole et de gaz (secteur SCIAN 21) et des services publics (secteur SCIAN 22). Puisque cette dynamique est propre à chaque économie et qu'elle varie dans le temps, un décompte d'entreprises à un moment précis en reflète mal les différentes composantes.

En 2025, l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises (EFC-E) couvre l'ensemble des entreprises au Canada figurant aux registres des entreprises de 2014 à 2022. De 2014 à 2022, on dénombre 11 918 580 entreprises dans les fichiers du recensement BDA des propriétaires. Après avoir catégorisé les changements de propriété des entreprises et appliqué les critères de filtrage ci-dessus, la population est donc composée de 1 682 145 entreprises au Québec. Cela correspond à l'observation d'environ 187 000 PME, en moyenne, chaque année.¹² De ce nombre, on décompte 1 466 245 observations avec un propriétaire-dirigeant primaire identifié dans l'année courante et l'année précédente.

L'étude analyse les tableaux qui comptabilisent le nombre des numéros distincts d'entités en exploitation (NEE) des quatre différentes catégories de changement de propriétaire-dirigeant primaire ci-dessus, où chaque NEE est un identificateur unique pour une entité exploitante inscrite au Registre des entreprises. Cette analyse permet de dénombrer le nombre de changements de propriétaire-dirigeant primaire ou transferts d'entreprise et d'en mesurer le taux.

¹² Ces nombres sont arrondis.

Au Québec, on compte 1 401 640 entreprises qui n'avaient pas changé de propriétaire-dirigeant primaire au courant de la période 2015-2022, alors que 64 605 entreprises qui l'avaient fait. Puisque la population des entreprises change d'une année à l'autre à cause de la conjoncture économique, de la dynamique schumpétérienne et des aléas des opportunités entrepreneuriales, une analyse des taux de transfert d'entreprise offre une meilleure compréhension de l'étendue des activités entrepreneuriales dans une région, une industrie ou un segment de taille d'entreprise. Pour cette raison, l'analyse des tendances du repreneuriat dans cette deuxième édition mettra l'accent sur les taux de transferts d'entreprise, en particulier par rapport à 2021, avec en complément des statistiques sur le nombre de transferts d'entreprise lorsque la question du volume de transferts semble pertinente.

Par exemple, une analyse des tableaux révèle que le taux de transfert d'entreprise au Québec pour l'ensemble de la période de 2015-2022 est de 4,4 %. Ce taux est inférieur de 1,3 point de pourcentage à celui observé pour l'ensemble du Canada, une observation sur laquelle on reviendra plus tard lorsqu'il sera question d'obstacles aux transferts d'entreprise.

De plus, cette approche offre également un meilleur éclairage du taux de défaillance des intentions de transfert d'entreprise, en permettant une comparaison directe du taux des intentions de transfert à celui réalisé au cours d'une période.

En dépit de ses avantages, cette approche comporte ses propres limites.

Une comparaison entre les taux agrégés de naissances, de décès et de transferts d'entreprise est problématique puisque ces derniers touchent généralement des catégories d'entreprise de tailles, de maturité et de productivité différentes. En 2022, moins de 22 % des entreprises actives au Québec comptaient 10 employés et plus : 78,1 % (187 650) de 1 et 9 employés, 11,0 % (26 480) de 10 et 19 employés, 9,6 % (23 020) de 20 et 99 employés, 1,2 % (2 790) de 100 et 499 employés et seulement 0,2 % (410) de 500 employés et plus. Alors que moins de 7 % des naissances et des décès d'entreprises au Québec touchent des entreprises actives de plus de 10 employés, près de 35 % des transferts concernent des entreprises de cette taille.

Ainsi, alors que le taux de transfert d'entreprise active avec employés au Québec était de 4,8 % en 2022, le taux de naissances de nouvelles entreprises actives avec employés était de 7,4 % en 2022. Certains pourraient donc croire que le démarrage d'entreprise est plus important que les transferts d'entreprise. Mais cette comparaison est boiteuse pour deux raisons.

Premièrement, une telle comparaison ne tient pas compte de la taille des entreprises impliquées. En 2022, plus de 93 % des nouvelles entreprises comptaient de 1 à 9 employés alors qu'elles représentent environ 65 % des transferts d'entreprise. En fait, pendant que l'on constatait la disparition d'un peu plus de 800 entreprises actives de 10 employés et plus en 2021 (toujours inactives en 2022 et en 2023) et à la naissance d'un peu moins de 1 200 entreprises de 10 employés et plus en 2022, on dénombrait 3 270 transferts d'entreprise actives de 10 à 499 employés, soit deux fois et demie de plus que les naissances et huit fois de plus que les entrées nettes d'entreprises de 10 employés et plus.

Deuxièmement, une comparaison des taux ne tient pas compte de la croissance des naissances et des transferts d'entreprise. Par exemple, en 2022 la croissance des naissances d'entreprise actives avec employés était de 0,7 % par rapport à 2021 alors que le nombre de transferts d'entreprise augmentait de 11,8 %. On constate également que la croissance des naissances d'entreprise active de 1 à 4 employés était de 0,3 % en 2022 par rapport à 2021, alors que celle des transferts d'entreprise active de 1 à 4 employés était de 6,0 %.

Les transferts touchent principalement des entreprises établies et productives, les joyaux économiques pour les communautés locales en quelque sorte, avec une empreinte et des retombées économiques plus importantes pour l'économie du Québec que les jeunes pousses en démarrage. Bien plus que le taux et leur nombre, ce qui distingue le repreneuriat de la dynamique schumpétérienne associée aux « start-ups », aux naissances et aux faillites d'entreprises est la taille et la productivité des entreprises concernées, et ce tant au niveau des investissements, de l'emploi que des retombées économiques.

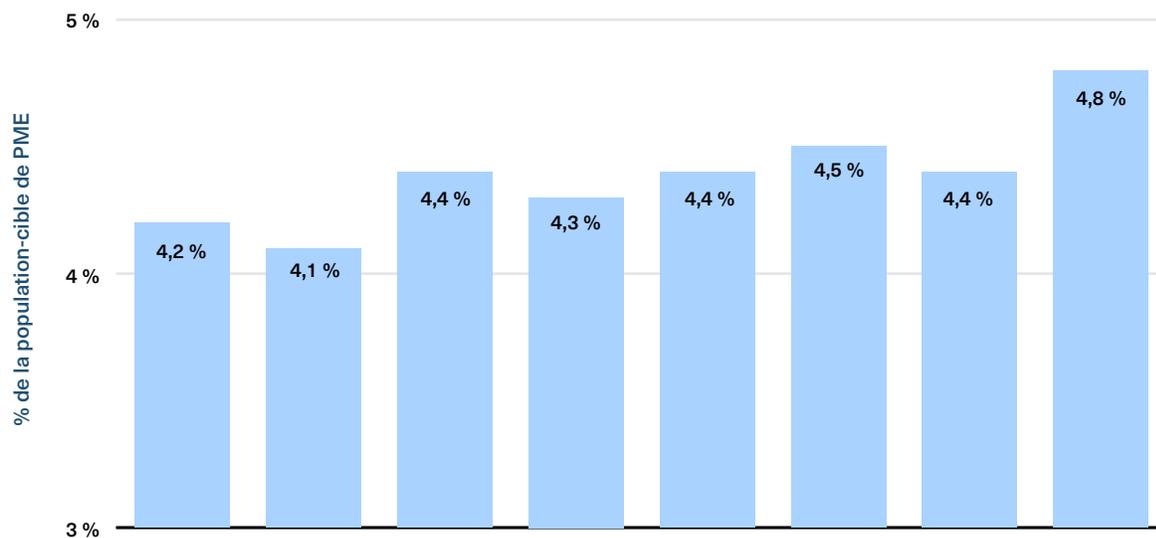
3. Les transferts d'entreprise au Québec, 2015-2022

Comme le constatait l'Étude nationale du repreneuriat l'an dernier, les transferts d'entreprise sont relativement peu fréquents au Québec. En 2022, seulement 4,8 % des petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés ont changé de propriétaire-dirigeant primaire. Il s'agit du taux de transfert le plus élevé depuis 2015 au Québec.

Ce taux équivaut à 9 365 transferts de PME actives avec employés en 2022 au Québec, soit une augmentation de 11,8 % par rapport à 2021 et de plus de 27 % depuis la création du Repreneuriat Québec. À titre comparatif, la croissance des naissances d'entreprises actives avec employés était de 0,7 % en 2022 par rapport à 2021.¹³ Ceci confirme une augmentation plus importante des transferts d'entreprise que du démarrage d'entreprise au Québec depuis la pandémie.

Comme moins de 7 % des naissances d'entreprises au Québec impliquent des entreprises actives de 10 employés ou plus au Québec, il est important de tenir compte de l'influence de la taille des entreprises lorsqu'on compare les activités reprenueuriales aux activités entrepreneuriales. La prochaine section examine les taux de transfert d'entreprise par catégorie de taille des entreprises au Québec.

Figure 1. Taux de transferts d'entreprise Québec, 2015-2022



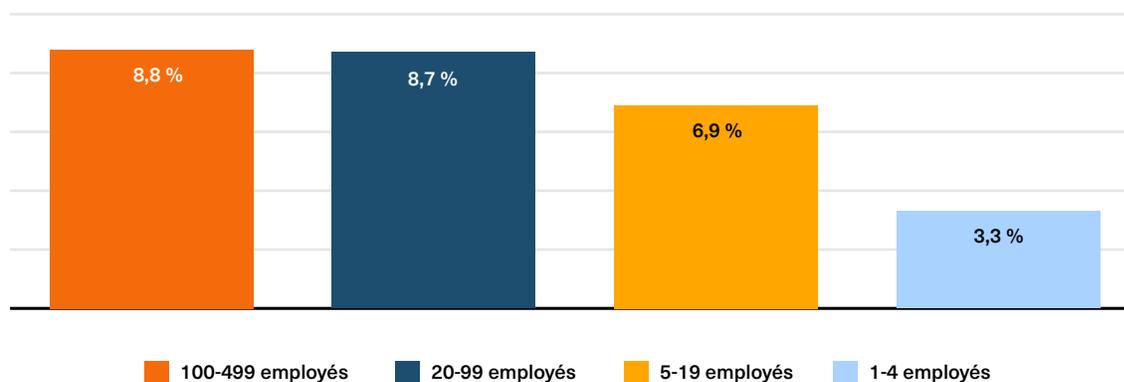
Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

¹³ Le nombre et les taux de croissance des naissances d'entreprise active avec employés rapportés sont calculés à partir des naissances rapportées dans les tableaux de la base de données des indicateurs de l'entrepreneuriat (BDIE) de Statistique Canada. Les statistiques des naissances excluent celles des secteurs industriels 11, 21, 22 et 91 (SCIAN). La suppression de valeur en accord avec les conditions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* empêche les comparaisons des naissances et des transferts pour les entreprises actives de 10 employés et plus.

3.1. La taille de l'entreprise

Bien que près de 82 % des transferts d'entreprise au Québec impliquent des entreprises de 1 à 19 employés en 2022, le taux de transfert d'entreprise de petite taille (20-99 employés) et de moyenne et grande taille (100-499 employés) est plus important. En 2022, le taux de transferts d'entreprise de 20 à 99 employés au Québec était de 8,7 % et représente une augmentation de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2021.

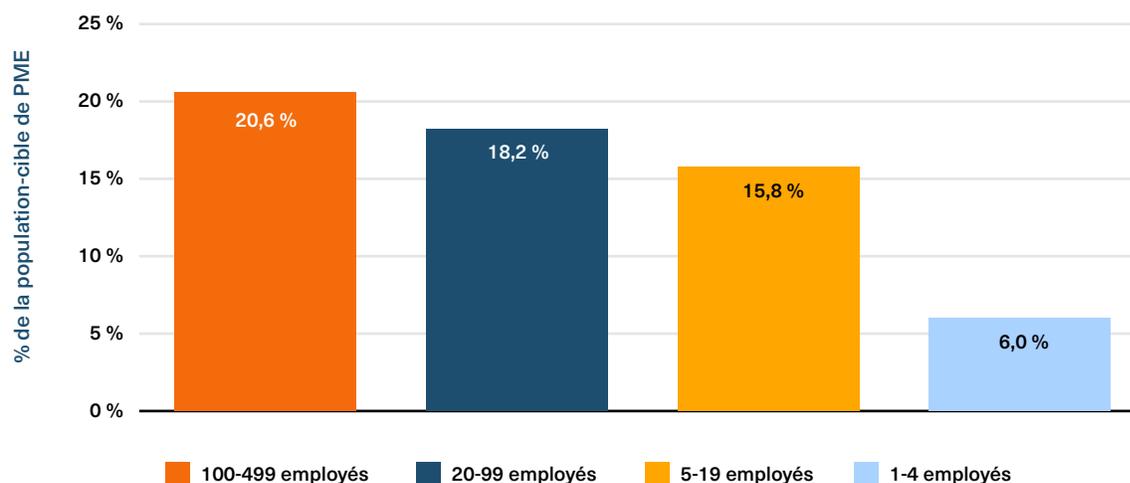
Figure 2. Taux de transferts d'entreprise
Par catégorie de la taille de l'entreprise, Québec (2022)



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

Ceci correspond à 1 495 transferts d'entreprise dans le segment des entreprises de 20 à 99 employés en 2022, une augmentation de 18,2 % par rapport à 2021. Le nombre de transferts de 100 à 499 employés a également augmenté de 20,6 % en 2022 pour s'élever à 205.

Figure 3. Croissance de transferts d'entreprise
Par catégorie de la taille d'entreprise, Québec (2022-2021)



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

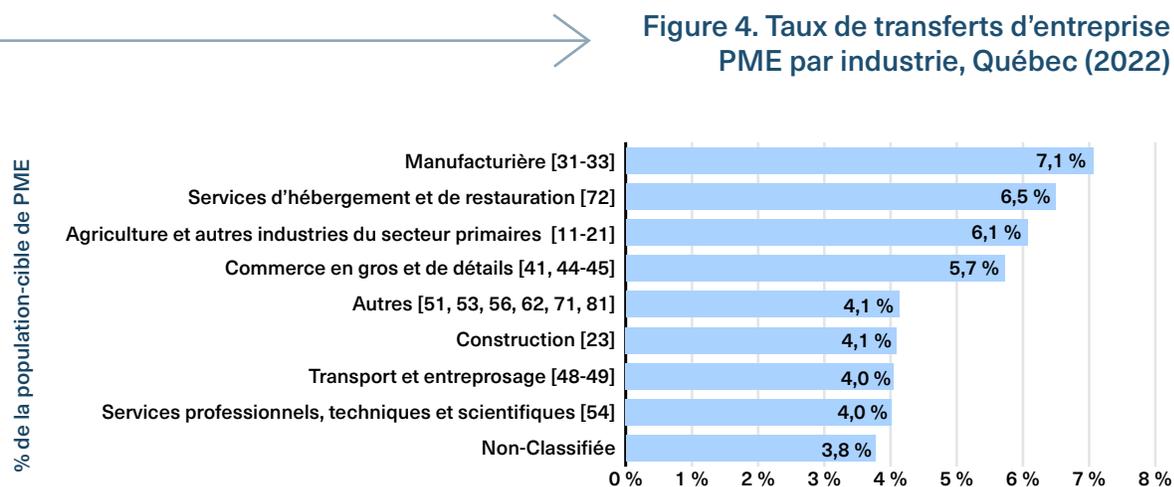
On constate également une légère augmentation du taux de transfert chez les entreprises de 5 à 19 employés. Il est passé de 6,1 % en 2021 à 6,9 % en 2022 alors que le taux de transfert des entreprises de 1 à 4 employés est demeuré sensiblement le même entre 2021 (3,2 %) et 2022 (3,3 %).

Bien que beaucoup plus importante en nombre absolu, on observe la naissance de 50 entreprises de plus en 2022 qu'en 2021 pour un total de 14 790 entreprises de 1 à 4 employés en 2022. Au cours de la même période, il s'effectuait 235 transferts d'entreprise additionnels pour un total de 4 150 transferts de 1 à 4 employés. Alors qu'on observe une modeste croissance de 0,3 % des naissances d'entreprises de 1 à 4 employés en 2022, la croissance du nombre de transferts atteint 6,0 % au cours de la même période.

Cette différence illustre bien le clivage entre le dynamisme du repreneuriat et celui de l'entrepreneuriat qui semble prendre forme au Québec depuis la pandémie de la COVID-19, et ce même pour les entreprises de 1 à 4 employés où la dynamique schumpétérienne prend tout son sens.

3.2. L'industrie de l'entreprise

Historiquement, le taux de transfert d'entreprise le plus élevé au Québec touche l'industrie des services d'hébergement et de restauration. Au cours de la période 2015-2022, le taux de transfert dans ce secteur est de 6,4 % et dépasse de 0,4 point de pourcentage celui de l'industrie manufacturière, et de 0,9 point de pourcentage, celui du secteur de l'agriculture et des industries du secteur primaire.



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

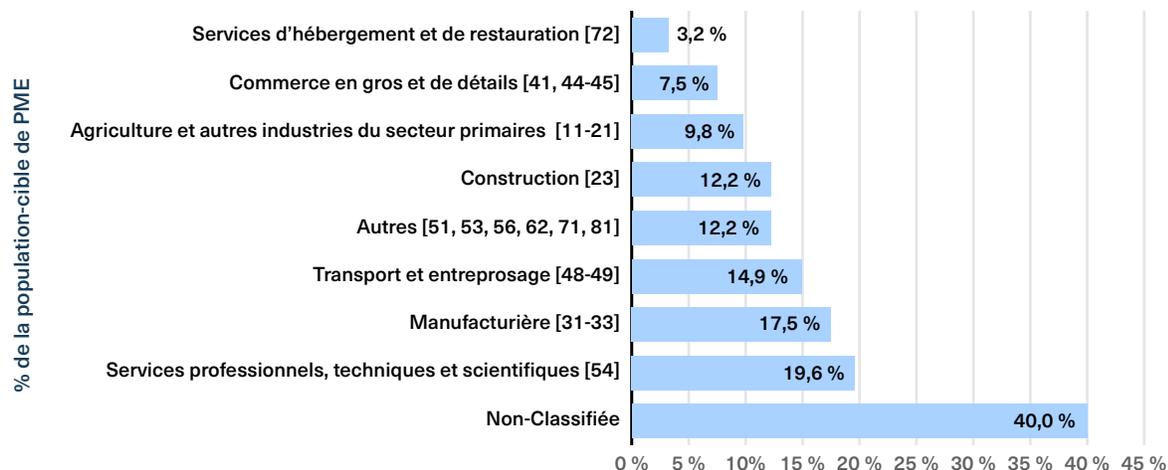
Comme le montre la figure 4 ci-dessus, en 2022 le taux de transfert des entreprises manufacturières au Québec atteint 7,1 % et excède de 0,6 point de pourcentage celui des services d'hébergement et de restauration. Ceci représente une augmentation importante de 1,0 point de pourcentage de ce taux par rapport à 2021.

En 2022, on constate une légère augmentation des transferts d'entreprise dans toutes les industries à travers le Québec par rapport à 2021, à l'exception des services d'hébergement et de restauration qui est demeuré stable à 6,5 %.

Comme le montre la figure 5 ci-dessous, les plus fortes croissances de transferts d'entreprise par rapport à 2021 s'observent dans les industries des services professionnels, techniques et scientifiques (19,6 %), manufacturières (17,5 %) et du transport et entreposage (14,9 %), où on dénombre respectivement 945, 840 et 500 transferts en 2022.

La concentration industrielle étant inégale sur le territoire du Québec, la prochaine section examine la répartition régionale des transferts d'entreprise.

Figure 5. Croissance de transferts d'entreprise par industrie, Québec (2022-2021)



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.



3.3. Les régions administratives

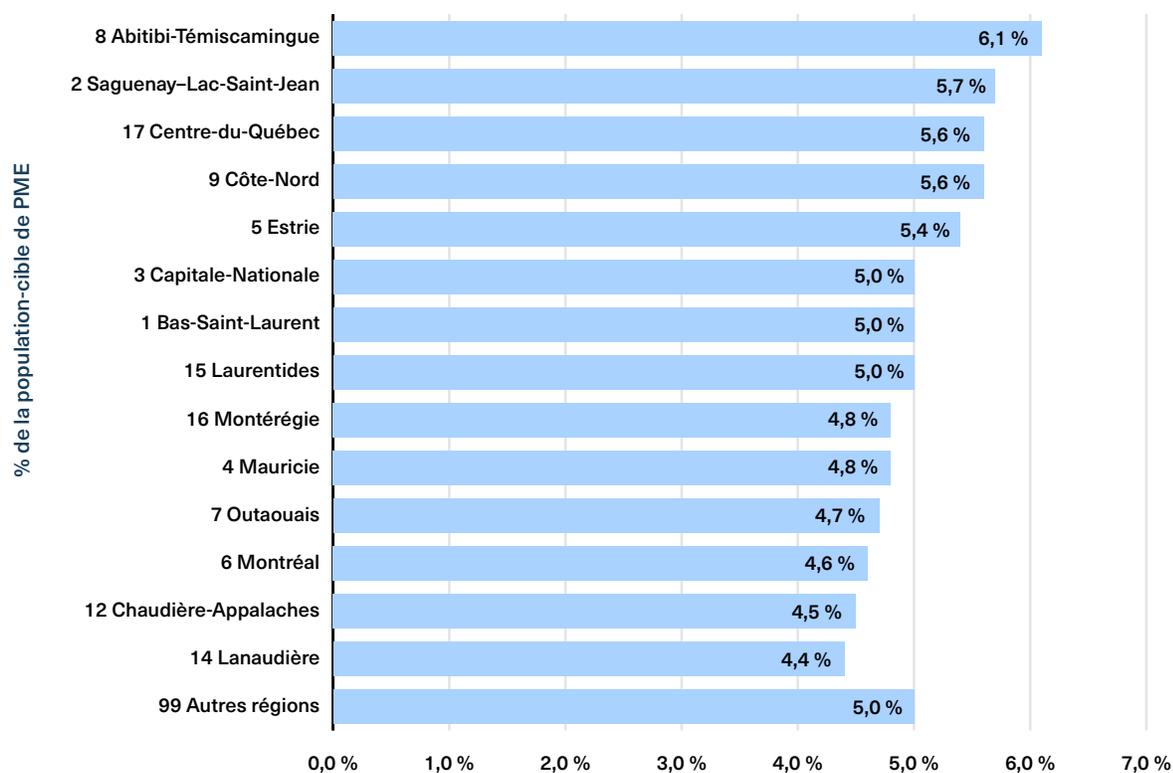
La répartition régionale des entreprises sur le territoire du Québec a peu évolué depuis 2015. En 2022, la majorité des entreprises actives avec employés sont localisées dans la région métropolitaine de Montréal (52 %), suivi de la région de la Capitale-Nationale (9 %).

Comme le mentionnait la première édition de l'étude l'an dernier, bien qu'on observe des transferts d'entreprise sur tout le territoire québécois, ces deux régions métropolitaines accaparent la vaste majorité des transferts au Québec. Depuis 2015, elles représentent respectivement 47 % et 10 % de tous les transferts d'entreprise.

Mais ce portrait cache d'importantes différences selon les régions.

En 2022, la région administrative qui montre le taux de transfert d'entreprise le plus élevé au Québec est l'Abitibi-Témiscamingue avec 6,1 %. La figure 6 ci-dessus montre que les activités repreneuriales sont proportionnellement plus élevées dans les régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,7 %), du Centre-du-Québec et de la Côte-Nord (ex aequo à 5,6 %) et de l'Estrie (5,4 %) que dans ces régions métropolitaines de la Capitale-Nationale (5,0 %) et de Montréal (4,8 %).

Figure 6. Taux de transferts d'entreprise par région administrative, Québec (2022)

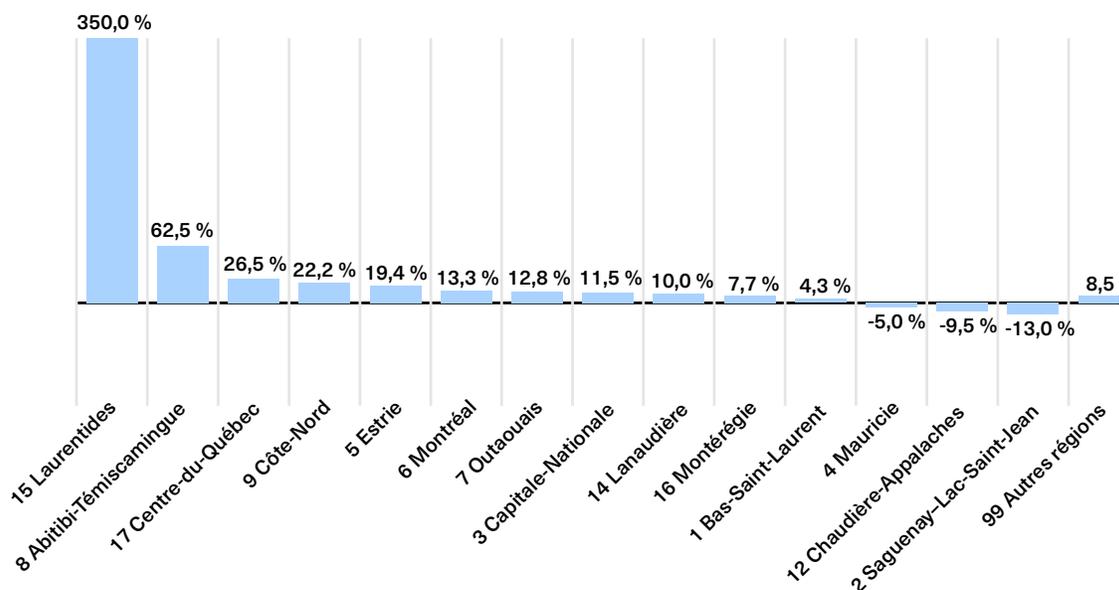


Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

Ce classement ne dépend pas uniquement du nombre d'entreprises touchées puisqu'on constate que les taux de transfert dans Chaudière-Appalaches (4,5 %) et Lanaudière (4,4 %) sont inférieurs à celui observé dans la région de Montréal.

On faisait état l'an dernier du faible nombre de transferts d'entreprise dans plusieurs régions du Québec entre 2015 et 2021, dont les Laurentides, la Côte-Nord et Lanaudière. Comme le montre la figure 7 ci-dessous, en 2022 on observe une croissance annuelle des transferts de 10 % et plus dans plusieurs régions au Québec.

Figure 7. Croissance de transferts d'entreprise par région administrative des RMR et AR, Québec (2022-2021)



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

L'année 2022 se démarque par la forte croissance des transferts d'entreprise dans presque toutes les régions, dont les Laurentides (+ 350 %), la Côte-Nord (+22 %) et Lanaudière (+ 10 %) avec respectivement 45, 55 et 55 transferts. Par contre, le nombre de transferts dans les régions de la Mauricie (- 5,0 %), de Chaudière-Appalaches (- 9,5 %) et du Saguenay-Lac-St-Jean (- 13,0 %) était à la baisse en 2022.

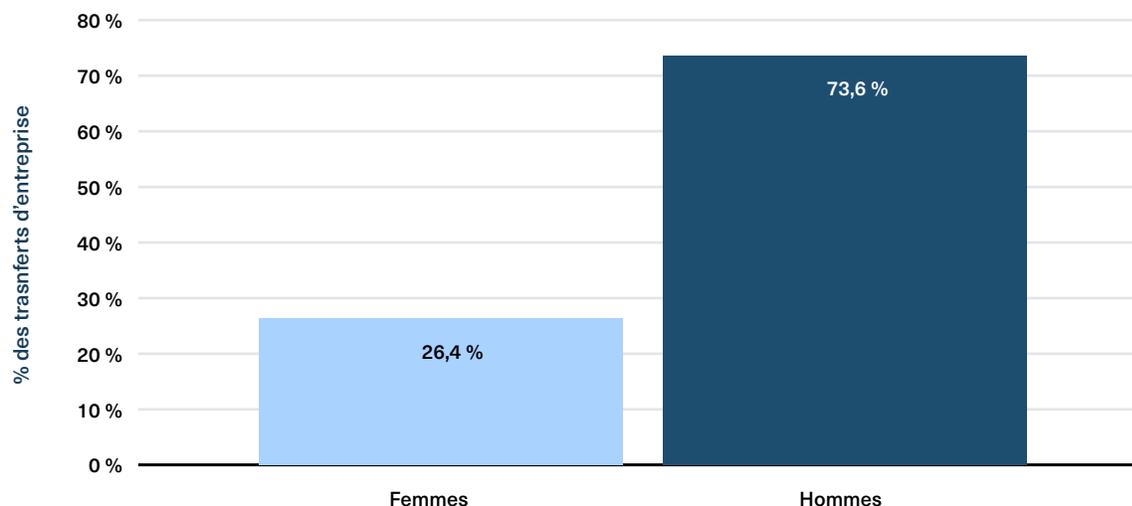
3.4. Le profil sociodémographique des repreneurs

Depuis 2015, le profil sociodémographique des repreneurs est resté relativement stable au Québec, où le repreneur médian est un homme âgé de 30 à 54 né au Canada.

Comme la figure 8 le montre, 26,4 % des transferts d'entreprise en 2022 impliquaient des femmes, soit un peu plus de 2 470 transferts vers des femmes propriétaire-dirigeante. Bien que cette proportion ait augmenté de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2021, elle a peu évolué depuis 2015, où 26,0 % de tous les transferts d'entreprise au Québec relevaient des femmes.

26,4 %
des transferts
d'entreprise en 2022
impliquaient
des femmes.

Figure 8. Pourcentage des transferts d'entreprise par sexe du repreneur, Québec (2022)



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

Bien que ces statistiques montrent que la parité femme-homme est loin d'être atteinte dans le repreneuriat au Québec, elles montrent tout de même que les femmes participent dans une plus grande proportion au repreneuriat que dans le démarrage *ex nihilo* d'entreprise. D'ailleurs, depuis 2015, moins de 30 % des transferts d'entreprise à des femmes proviennent du conjoint et cette proportion est en diminution depuis 2015, où c'était le cas pour 33,4 % des transferts à des femmes.

En 2022, 59 % des repreneurs étaient âgés de 30 à 54 ans, une diminution de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2021 (voir la figure 9 ci-dessous). Cette diminution s'est faite exclusivement au bénéfice des repreneurs de 55 ans et plus alors que les 29 ans et moins représentent 6,1 % des repreneurs, comme en 2021.

Finalement, 14,4 % des repreneurs étaient des immigrants, une mince diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2021 (voir la figure 10). On constate tout de même une augmentation du nombre de repreneurs immigrants au Québec en 2022. Le nombre de transferts d'entreprise à des immigrants est passé de 1 215 à 1 350 en 2022, une augmentation de 11 % par rapport à 2021.

Figure 9. Transferts d'entreprise par catégorie d'âge des repreneurs, Québec (2022)

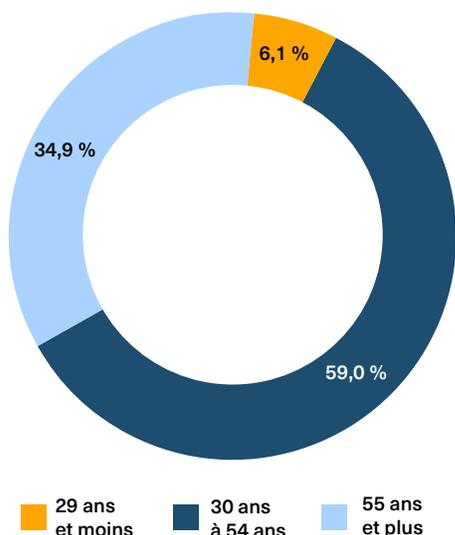
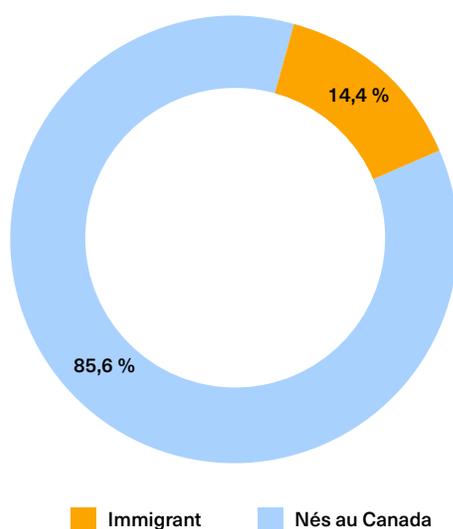


Figure 10. Transferts d'entreprise par statut d'immigrant du repreneur, Québec (2022)



Source: Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.



3.5. Les retombées économiques et financières

La première édition de l'Étude nationale estimait pour la première fois les retombées économiques et financières substantielles des transferts d'entreprise pour l'économie du Québec. On présente ci-dessous une mise à jour des retombées économiques et financières des transferts d'entreprise au Québec en 2022.

Sachant que 82 % des transferts d'entreprise touchent des entreprises de 19 employés et moins en 2022, le tableau 1 montre que la PME moyenne visée par les repreneurs au Québec constitue un joyau du patrimoine entrepreneurial québécois.



Tableau 1.

Retombée moyenne de l'entreprise par transfert d'entreprise	2022	Variation par rapport à 2021
Revenu	4 628 000 \$	5,2 %
Bénéfice avant impôts	404 000 \$	-4,9 %
Revenu net après impôts et éléments extraordinaires	352 000 \$	-3,0 %
Actifs	3 995 000 \$	18,9 %
Nombre d'employés	15,4	6,2 %
Productivité (revenu par employé)	300 500 \$	-1,0 %

En 2022, l'entreprise type visée par un transfert générait 4,6 millions de dollars de revenu en moyenne et présentait un bénéfice avant impôts de 404 000 dollars. L'entreprise employait un peu plus de 15 employés, et chaque emploi générait plus de 300 000\$ de revenu pour l'entreprise. Bien que la productivité moyenne de ces entreprises ait légèrement fléchi par rapport à 2021 (- 1 %), ces entreprises ont généré plus de 43 milliards \$ de revenu en 2022 et les transferts ont préservé plus de 144 000 emplois.

Peu importe la méthode d'évaluation de l'entreprise utilisée, il est clair que les besoins de financement des repreneurs au Québec sont substantiels. La valeur totale des actifs associés aux 9 365 transferts de PME en 2022 totalise 37 milliards de dollars, une augmentation de 33 % par rapport à 2021. En fait, depuis 2015 la valeur nominale des actifs des PME qui ont changé de propriétaire-dirigeant primaire a augmenté de 8,4 % annuellement et représente 207 milliards de dollars au cours de cette période de sept ans.

4. Le taux de survie des transferts d'entreprise

La survie d'une entreprise joue un rôle primordial dans la croissance de sa productivité, car elle influence les rendements espérés de décisions concernant les investissements en machinerie et équipement, le recrutement et la formation d'employés hautement qualifiés, l'adoption de technologies de pointe et les dépenses en recherche et développement.

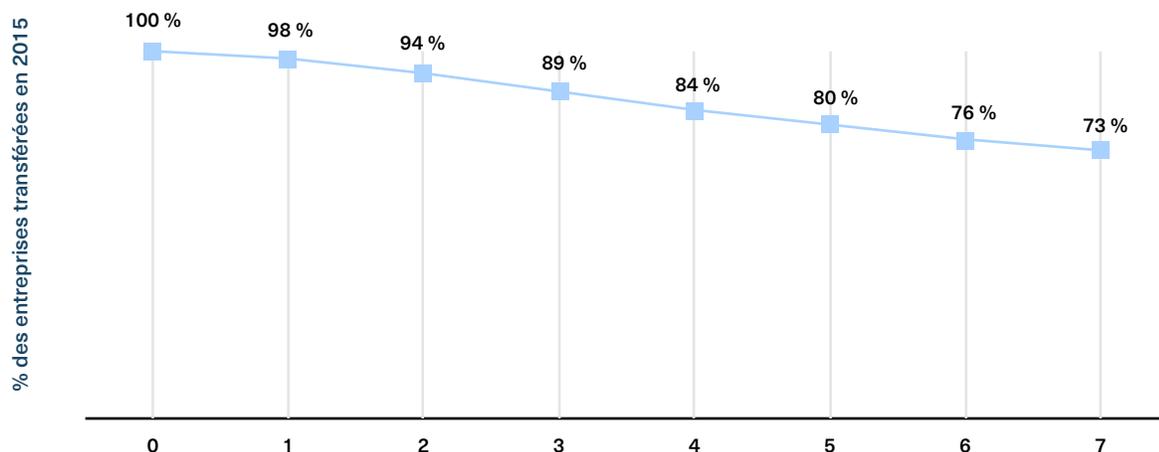
De plus, la survie d'une entreprise contribue à l'accumulation de son capital incorporel (ou intangible) et favorise un environnement de marché concurrentiel, ce qui garde les prix compétitifs dans les marchés locaux.

Finalement, pour plusieurs communautés la survie d'une PME représente bien plus que des emplois et une offre compétitive de produits et services. Une seule PME peut être le pilier fondateur de tout un écosystème entrepreneurial qui préserve la vitalité économique, sociale et communautaire d'une région.

Pour ces raisons, le taux de survie est un autre indicateur important de l'impact des transferts d'entreprise dans sa communauté. Le transfert de propriété et de leadership d'une entreprise apporte non seulement son lot d'opportunités de transformation qui peut lui offrir de nouvelles trajectoires de croissance par les exportations et l'innovation, mais il comporte également des risques en changeant les façons de faire. En plus du stress de l'adaptation à la culture de l'entreprise et des nombreux imprévus, les repreneurs doivent également composer avec des risques financiers importants.

Comme le montre la figure 11 ci-dessous, le taux de survie des entreprises qui ont changé de propriétaire-dirigeant primaire en 2015 au Québec est de 98 % après un an, de 89 % après trois ans, de 80 % après cinq ans et de 73 % après sept ans.

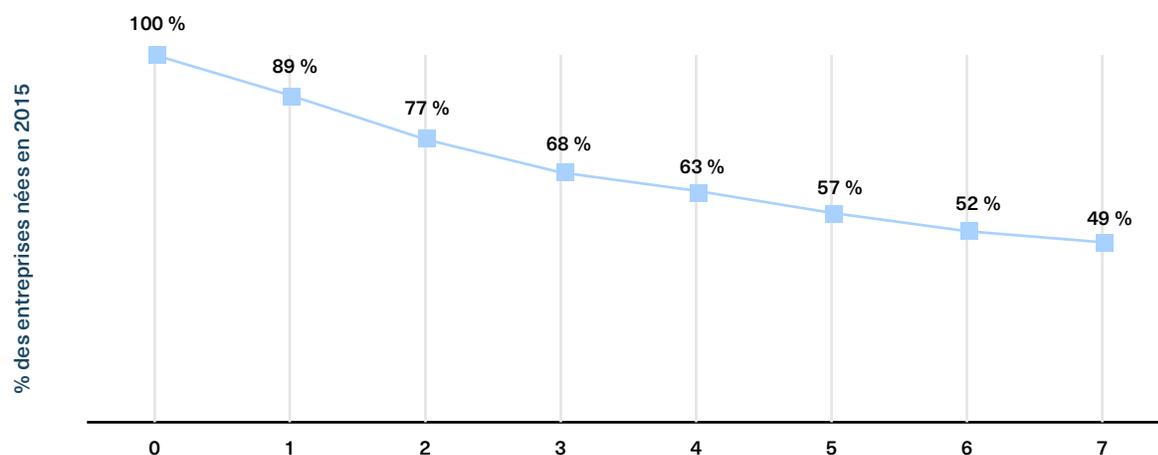
Figure 11. Taux de survie des transferts d'entreprise cohorte des entreprises de 2015, Québec



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

Si on compare ce taux avec celui des entreprises nées en 2015 (voir la figure 12), on remarque que le taux de survie d'une entreprise transférée surpasse substantiellement celui des entreprises naissantes de la même cohorte, de 9 points de pourcentage après un an, de 21 points de pourcentage après trois ans et de 23 points de pourcentage après cinq ans.

Figure 12. Taux de survie des entreprises naissantes cohorte des entreprises de 2015, Québec



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

En d'autres mots, moins d'une entreprise naissante sur deux (49 %) survit à sa septième année alors que près de trois entreprises sur quatre (73 %) y parviennent suivant un transfert d'entreprise.

Généralement, personne ne devrait douter que les risques associés à un transfert d'entreprise sont inférieurs à ceux d'un démarrage d'entreprise.

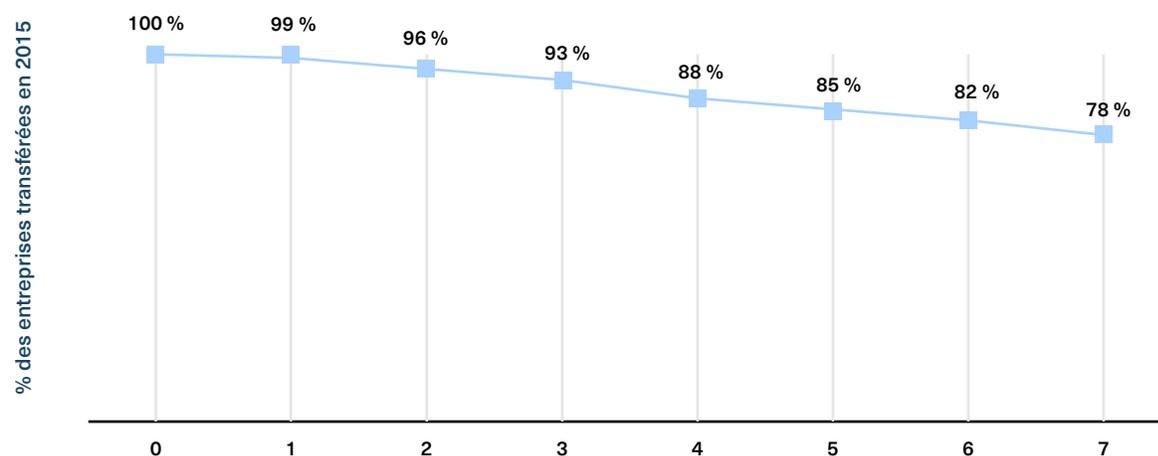
Les transferts impliquent des entreprises de taille et de maturité très différentes. Les repreneurs bénéficient de l'expérience et de l'expertise des employés en place en plus du capital social de l'entreprise et de ses relations avec ses clients et ses fournisseurs. Les entrepreneurs naissants, eux, doivent tout construire.

73 %

**des entreprises
parviennent à
survivre suite
à un transfert
d'entreprise.**

Pour mieux apprécier les risques propres à un transfert, la figure 13 ci-dessous présente le taux de survie des entreprises de la même cohorte qui ont conservé le même propriétaire-dirigeant primaire. Bien qu'on observe d'importantes différences entre ces deux catégories d'entreprise en termes de revenus et de nombre d'employés, le taux de survie d'une entreprise transférée est inférieur à celui des entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire.¹⁴

Figure 13. Taux de survie des entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire cohorte des entreprises de 2015, Québec



Source : Statistique Canada. Compilation par l'Observatoire du repreneuriat.

Après un an le taux de survie des entreprises transférées est inférieur de 0,8 point de pourcentage à celui des entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire. Cette différence s'accroît par la suite jusqu'à la cinquième année suivant le transfert de l'entreprise, passant successivement à - 2,4, - 3,9 et - 4,8 points de pourcentage à la deuxième, troisième et quatrième année.

Puisque la cinquième année coïncide avec le début de la pandémie de la COVID-19 pour la cohorte d'entreprises actives avec employés de 2015, on sera peu surpris que la différence se stabilise à - 5,5 points de pourcentage à partir de ce moment. Les nombreux programmes de soutien à la résilience des entreprises pendant la pandémie ont eu les effets escomptés sur le taux de survie des entreprises qui ont été transférées et celles qui n'ont pas changé de propriétaire.

¹⁴ En 2015, le revenu et le nombre d'employés moyens des entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire étaient inférieur de 33 % et de 30 %, respectivement, par rapport aux entreprises qui ont changé de propriétaire-dirigeant primaire. Cette différence s'est accentuée depuis 2015 pour atteindre 40 % en termes de revenus et du nombre d'employés moyens en 2022.

5. Prévisions volumétriques de la tendance pour 2023-2024

Il n'y a quelques semaines à peine, les prévisions suggéraient qu'on aurait pu s'attendre à 9 750 transferts d'entreprise au Québec en 2025 et à un peu plus de 30 000 transferts au cours des trois prochaines années.

Comme plusieurs en conviendront, il serait audacieux de tenter de prévoir à ce stade-ci les effets de l'incertitude de la politique commerciale américaine sur la conjoncture économique au Québec en 2025, et téméraire de le faire pour les transferts d'entreprise.

La tendance historique étant maintenant brisée, rien n'est plus incertain. La menace constante d'une chute anticipée des exportations ou d'une récession majeure pourrait soit augmenter les transferts d'entreprise grâce aux repreneurs à la recherche d'aubaine, ou réduire les transferts d'entreprise si les opportunités de liquider les actifs de l'entreprise à fort prix en dollars américains sont nombreuses.

L'analyse de la tendance de 2015 à 2022 montre tout de même une légère accélération des transferts d'entreprise en 2022 par rapport à la tendance (linéaire) de 2015 à 2021 avec près de 400 transferts supérieurs aux anticipations à l'échelle de la province.

Comme le mentionne l'étude de l'an dernier, ces prévisions doivent être interprétées avec précaution vu le faible nombre d'observations et les problèmes de spécification d'un modèle simple d'une tendance linéaire.

La tendance prévoit une croissance plus modeste des transferts d'entreprise au Québec en 2023 et 2024, avec une hausse de près de 3 % annuellement en 2023 et 2024. Ceci représenterait tout de même près de 19 000 transferts d'entreprise au cours d'une période de deux ans, ou 9 500 transferts annuellement. L'augmentation importante des transferts en 2022 peut contribuer à une surestimation des prévisions volumétriques pour 2023 et 2024. Cette prévision correspond approximativement à celle de l'an dernier.

Bien entendu, les tendances ne sont pas les mêmes par catégorie de taille d'entreprise. Ces prévisions pour 2023-2024 se trouvent dans le tableau 2 ci-dessous.



Tableau 2.

Catégorie de taille de l'entreprise	Prévision pour 2023-2024
Micros (1 à 9 employés)	12203
Très petites (10 à 19 employés)	3149
Petites (20 à 99 employés)	2 956
Moyennes (100-249 employés)	325
Grandes (250 à 499 employés)	87

Source : Observatoire du repreneuriat.

Dans ce cas, on observe que les transferts en 2022 ont eu un impact plus important sur les entreprises de plus de 9 employés qui enregistrent des prévisions volumétriques plus importantes pour 2023 et 2024 que celles de l'an dernier.

Considérations accordées aux aléas de telles prévisions, on peut néanmoins prendre la mesure du volume de transferts d'entreprise à venir à court terme si la tendance se maintient. Il faudra surveiller attentivement l'évolution des intentions de transfert au cours des prochains mois, ainsi que celle des transferts réalisés au cours des prochaines années, pour comprendre l'ampleur des impacts de la politique commerciale américaine sur le marché des transferts d'entreprise au Québec.

6. Les enjeux

Outre les statistiques et les faits saillants, que devrait-on retenir de cette mise à jour de l'Étude nationale? Elle soulève quatre enjeux qui seront à surveiller au cours des prochains mois et des prochaines années.

Premièrement, les besoins de financement des repreneurs sont substantiels, et ce particulièrement pour les jeunes repreneurs de 29 ans et moins.

Comme nous l'avons vu, l'entreprise moyenne visée par les repreneurs au Québec emploie un peu plus de 15 employés et possède des actifs de plus de 4 millions de dollars avec un bénéfice avant impôts de plus de 400 000 dollars en 2022.

Peu importe la méthode d'évaluation de l'entreprise utilisée et le fin talent de négociateur du repreneur moyen, les besoins de financement au Québec seront substantiels. Considérant les sommes requises, on sera peu surpris de la faible proportion de repreneurs âgés de 29 ans et moins (6,1 %) et de la proportion croissante des repreneurs de 55 ans et plus (+ 1,2 point de pourcentage) au Québec.

Cela dit, il y a lieu de s'intéresser au potentiel sous-exploité des jeunes repreneurs au Québec, et en particulier en ce qui concerne la transformation numérique et technologique de PME dans plusieurs secteurs industriels.

Bien qu'on puisse se réjouir du deuxième souffle qu'apporte le repreneuriat sénior, peu d'études ont documenté ses effets sur le leadership technologique des PME. La valeur grandissante du capital intangible dans ces nombreuses PME ne facilite pas le repreneuriat des jeunes. Des produits de financement mieux adaptés aux jeunes repreneurs pourraient favoriser les investissements et l'adoption et la diffusion de plusieurs technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle générale.

Deuxièmement, l'augmentation des intentions de transfert des entreprises du secteur manufacturier au Québec sera à surveiller en 2025.

Au cours des trois dernières années, on assiste à une forte augmentation des intentions de vendre ou de transférer une entreprise manufacturière au Québec. Elles sont passées de 1,5 % au quatrième trimestre de 2021 à 4,4 % au quatrième trimestre de 2022 et à 11,8 % au quatrième trimestre de 2024. Avant même que les menaces d'une guerre tarifaire avec nos voisins américains prennent forme, ces intentions de transfert visaient plus de 1 500 entreprises manufacturières au Québec au cours des douze mois de 2025.

Ces statistiques sont inquiétantes, car on constate des taux de transferts d'entreprise plus important dans ce secteur d'activités que des intentions de transfert.

Alors que le taux des intentions de transfert au cours des douze (12) prochains mois dans le secteur manufacturier au Québec était de 3,0 % au premier trimestre de 2021 et de 5,5 % au premier trimestre de 2022, le taux de transfert des entreprises manufacturières au Québec atteint 6,1 % en 2021 et 7,1 % en 2022, pour excéder de 0,6 point de pourcentage celui des services d'hébergement et de restauration qui, historiquement, montre le taux de transferts le plus élevé au Québec.

Bien que ceci représente une augmentation proportionnellement moins importante du taux de transfert d'entreprise, il n'en demeure pas moins qu'on observe dans le courant d'une année beaucoup plus de transferts d'entreprise dans le secteur manufacturier que ce que leur propriétaire envisageait en début d'année.

Considérant que les entreprises du secteur manufacturier au Québec sont parmi les plus productives et que leurs actifs peuvent être liquidés plus rapidement, une augmentation plus importante des intentions que des transferts effectifs dans ce secteur pourrait signaler une perte de compétitivité des entreprises en cause au moment même où elles doivent être plus compétitives sur les marchés canadiens et internationaux.

Troisièmement, un clivage de productivité entre le repreneuriat et l'entrepreneuriat schumpétérien semble prendre forme au Québec et il nécessite de revoir la stratégie de soutien à la relève entrepreneuriale.

Malgré l'effervescence de l'économie en 2022, le taux de naissance de nouvelles entreprises actives avec employés au Québec accusait un recul de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2021 pour s'établir à 7,4 %. La croissance du volume de nouvelles entreprises actives avec employés n'était que de 0,7 %, et moins de 7 % d'entre elles avaient 10 employés ou plus.

Pendant ce temps, on assistait au transfert de 9 365 PME à travers le Québec, une augmentation de 11,8 % par rapport à 2021, où près de 35 % de ces transferts touchaient des entreprises de 10 employés ou plus. Plus concrètement, alors qu'on assistait à la naissance d'un peu moins de 1 200 entreprises de 10 employés et plus en 2022, on pouvait compter sur 3 270 transferts d'entreprises actives de 10 à 499 employés, soit deux fois et demie de plus que les naissances et huit fois de plus que les entrées nettes d'entreprises.

Cette augmentation plus importante des transferts d'entreprise que des démarrages d'entreprise en période de surchauffe économique illustre bien un clivage qui semble prendre forme entre l'entrepreneuriat et le repreneuriat productif depuis la pandémie de la COVID-19 au Québec.

On a longtemps cru que les démarrages d'entreprise étant plus nombreux qu'ils seraient plus favorables à la croissance de la productivité de l'économie à long terme. À la lumière des statistiques sur le repreneuriat, il y a lieu de revoir cette hypothèse.

Ce qui distingue le repreneuriat de la dynamique entrepreneuriale schumpétérienne traditionnelle associée aux « start-ups » et aux disparitions d'entreprises est l'ampleur des retombées économiques du repreneuriat, plus importantes pour la productivité et la pérennité des entreprises concernées.

Les stratégies de développement économique des économies développées depuis près de quarante ans ont longtemps privilégiés le démarrage d'entreprise par rapport à la croissance des entreprises, et ce tant au niveau du soutien à la relève entrepreneuriale que financement de la croissance des entreprises. Les statistiques sur le repreneuriat offrent une nouvelle perspective sur les sources de gains de productivité des entreprises dans les économies de marché.

Et finalement, l'augmentation du taux de défaillance des intentions de transfert d'entreprise suggère la présence d'obstacles aux transferts au Québec.

On se rappellera qu'en 2022 le Québec faisait l'expérience d'une première vague des intentions de transferts d'entreprise. En 2021, la moyenne du taux des intentions de vendre ou de transférer une entreprise au cours des douze (12) prochains mois au Québec était 4,4 %.¹⁵ En 2022, elles avaient grimpé à 6,7 %, une augmentation importante de 2,3 points de pourcentage, car un tel taux représentait environ 14 000 cédants d'entreprises privées à la recherche de repreneurs, d'accompagnement, de formation et de services-conseils financiers, comptables et juridiques.

¹⁵ Puisque l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises est trimestrielle, le taux moyen est la moyenne des quatre trimestres de l'année. Au premier trimestre de 2021, 4,4 % des entreprises au Québec déclaraient avoir l'intention de vendre ou de transférer alors qu'au premier trimestre de 2022 ce taux était 5,4 %. Lorsqu'on fait la moyenne des augmentations pour chacun des quatre trimestres, la moyenne des augmentations trimestrielles est légèrement plus élevée (+ 2,5).

Cette pression des intentions de transfert d'entreprise s'est manifestée par une augmentation du taux de transferts, comme nous l'avons vu. Il augmentait de 4,4 % à 4,8 % de 2021 à 2022, un sommet depuis 2015. Cependant, l'écart de 2,3 points de pourcentage entre le taux des intentions et celui des transferts effectifs représente un taux de défaillance (ou d'échec) du passage à l'action de l'ordre de 28 % en 2022. On parle ici de 3 750 PME qui n'ont pas été en mesure de vendre ou de transférer l'entreprise en 2022.

Bien entendu, ce ne sont pas toutes ces PME qui vont nécessairement fermer. Certains cédants peuvent reporter le transfert de l'entreprise à l'année suivante tout comme d'autres peuvent simplement changer d'idée. En revanche, certains pourraient opter pour une dissolution, ou encore procéder à une liquidation plus ou moins progressive des actifs tangibles et intangibles de l'entreprise.

Qu'est-il advenu de ces 3 750 PME? Pour le moment, nous ne disposons que d'un pluriel d'anecdotes de terrain qui suggèrent qu'on doit mieux comprendre les effets à court et à long terme du taux de défaillance des intentions de transferts. Les données nous empêchent de tirer des conclusions plus probantes en ce moment puisque les statistiques sur les disparitions d'entreprise peuvent prendre plusieurs années à compiler.

Il faut s'inquiéter de la possibilité que plusieurs d'entre elles ont abandonné le projet de transférer l'entreprise et de la liquider.¹⁶ Bien que les dissolutions, les liquidations et les faillites commerciales font partie du fonctionnement d'un écosystème entrepreneurial en santé, il y a lieu ici de s'interroger sur les causes et les retombées économiques de l'avortement de 3 750 intentions de transferts d'entreprise.

Au niveau des causes, l'échec d'une intention d'un transfert peut signaler l'existence d'obstacles aux transferts d'entreprise à haute productivité dans certaines régions du Québec, où d'importantes défaillances de marché peuvent limiter l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils qui ne satisfait pas à la demande.

D'ailleurs, l'écart observé entre le taux de transfert d'entreprise au Québec en 2022 par rapport à ceux de l'Ontario (6,2 %), des provinces de l'Atlantique (6,3 %), des Prairies (7,5 %) et de la Colombie-Britannique et des Territoires (7,0 %) suggère que des contraintes de capacité dans l'offre de services-conseils peuvent exister au Québec puisque le taux des intentions de transfert est généralement plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada au cours de cette période.¹⁷

Il faudra s'inquiéter du taux de défaillance des intentions de transfert de 2022 si des années sont nécessaires pour augmenter la capacité de l'offre de services-conseils en matière de transferts d'entreprise. Un accès opportun aux différentes ressources d'accompagnement et de services-conseils peut faire toute la différence entre la disparition et le transfert d'une entreprise établie.

Au niveau des retombées économiques, on doit se préoccuper du taux de défaillance des intentions parce que la liquidation des actifs tangibles et intangibles d'une entreprise au coût comptable représente une perte économique pour l'économie québécoise. La liquidation des actifs d'une entreprise ne favorise pas non plus la concurrence dans les marchés et nuit à la compétitivité des entreprises locales. Finalement, le déplacement du leadership et du contrôle des actifs d'une entreprise à l'extérieur du Québec peut dévitaliser tout un écosystème entrepreneurial.

16 Des indices provenant de l'Enquête sur le financement et la croissance des PME de 2023 et de 2017 suggèrent que le repreneuriat stagne au Québec en 2023. Le pourcentage de PME issues d'un processus d'acquisition ou d'héritage au Québec a chuté entre 2017 et 2023, passant de 32,0 % en 2017 à 28,6 % en 2023.

17 Le taux de transferts d'entreprise au Québec pour l'ensemble de la période de 2015-2022 est de 4,4 % et il est inférieur de 1,3 point de pourcentage à celui observé pour l'ensemble du Canada. En même temps, le taux des intentions de transfert d'entreprise au cours des soixante (60) prochains mois était plus élevé au Québec que dans l'ensemble du Canada en 2017 (+ 3,7 points de pourcentage) et en 2020 (+ 4,6 points de pourcentage).

7. Conclusion

En 2025, les défis qui guettent l'économie québécoise sont pressants et nombreux. En plus de la volatilité de la politique commerciale américaine, le vieillissement de la population constitue un frein à la croissance économique et aux investissements publics et privés qui assurent la relève entrepreneuriale, le maintien des infrastructures et la pérennité et l'universalité de nos programmes sociaux.

Cette deuxième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise jette un éclairage sur le potentiel encore insoupçonné des transferts pour la croissance de la productivité des entreprises et de la prospérité au Québec.

Tant que les politiques et les programmes de développement économique favorisent une accélération de la croissance de la productivité des entreprises, en stimulant les investissements, l'emploi d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, l'innovation ou l'adoption de nouvelles technologies de pointe comme l'intelligence artificielle générale et l'énergie verte, les acteurs de la relève entrepreneuriale contribueront à la croissance de la prospérité de l'économie québécoise.

Prenant le risque de paraphraser le 27^e premier ministre du Québec, reconnu pour ses commentaires péremptaires des problèmes de productivité de l'économie québécoise, il semble désormais accepté que le repreneuriat est une nouvelle clé de développement économique pour le Québec.¹⁸ Sachant que le bon usage de cette clé se fonde sur les investissements des secteurs privé et public, on serait fou de s'en passer.

Mais il est important de rappeler que le soutien à la relève entrepreneuriale du Québec ne consiste pas à faire un choix entre le repreneuriat ou l'entrepreneuriat productif. À long terme, la vitalité du patrimoine entrepreneurial québécois nécessite non seulement la transformation et la croissance des PME établies mais aussi la contribution des jeunes pousses entrepreneuriales. Comme dans toutes choses, il est désormais plus clair que le développement des écosystèmes entrepreneuriaux sollicite un juste équilibre entre les deux.

18 Bouchard, L., N. Morin et S. Roy (2025, 25 janvier). « Le repreneuriat, un nouveau souffle pour l'économie d'ici. » Lettre de Lucien Bouchard et de ses associés, Opinions. LaPresse+. Consulté le 5 mars 2025 <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-02-25/lettre-de-lucien-bouchard-et-de-ses-associes/le-repreneuriat-un-nouveau-souffle-pour-l-economie-d-ici.php>

À propos de l'auteur

Marc Duhamel est professeur agrégé au Département de finance et d'économie à l'École de gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur à l'Institut de recherche sur les PME depuis 2014. Il est également Professeur associé à l'Université de Moncton et à l'Université de Windsor, cochercheur de la Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, membre de l'équipe canadienne du consortium international du *Global Entrepreneurship Monitor*. Il siège au Conseil de gouvernance du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales du Réseau canadien des centres de données de recherche.

Titulaire d'un doctorat en économique de l'Université de la Colombie-Britannique, ses intérêts pour l'organisation industrielle et l'économie publique l'ont amené à s'intéresser aux transferts d'entreprises et à la relève entrepreneuriale après une carrière de quinze ans dans la fonction publique fédérale consacrée à diriger des recherches appliquées à la concurrence et à l'innovation des entreprises.

Depuis 2023, Marc est également directeur scientifique de l'Observatoire du repreneuriat, dont la mission Sa mission est de mesurer l'importance des transferts d'entreprise au Québec, d'en analyser les causes et les retombées afin d'informer les acteurs de développement économique, les décideurs et les chercheurs et analystes des tendances du marché.

En plus d'articles scientifiques et de communications sur les sujets du repreneuriat et de l'entrepreneuriat, il est le principal auteur d'études réalisées pour le Repreneuriat Québec sur le repreneuriat au Québec en collaboration avec l'Institut de recherche sur les PME de l'UQTR.



Marc Duhamel



Remerciements

L'auteur remercie Alexandre Ollive et Agop Evereklian du Repreneuriat Québec pour de précieux encouragements et une collaboration soutenue. Ce rapport n'existerait pas sans eux. L'auteur exprime toute sa gratitude envers Desjardins Entreprise, et Richard Quinn en particulier pour ses nombreuses observations, son soutien et ses encouragements tout au long de la préparation et la rédaction de ce rapport. Il remercie également Shannon Jarvis, René Dominique N'Datien, Sylvain Ouellet et René Vézina pour leurs collaborations qui ont contribué à ce rapport. Finalement, il remercie les nombreux intervenants et acteurs de terrain qui ont généreusement partagés des observations et de leurs perspectives. Ces dernières ont façonné à leur manière l'analyse de ce rapport.

Partenaires fondateurs

Cette étude est réalisée grâce au soutien des partenaires fondateurs de l'Observatoire du repreneuriat.



Collaborateurs

Cette étude a bénéficié de la collaboration des organisations suivantes :



Statistique
Canada

Ministère
de l'Économie,
de l'Innovation
et des Exportations

Québec 

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

FCCQ

Fédération des chambres
de commerce du Québec



INSTITUT DE
RECHERCHE
sur les
PME

éclaté

